—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Presbytère St-Joachim Dec 31
9910 110e rue
136

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 2 AOUT 1933 No 39.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL. — Trois architectes, MM. Henri-S. Labelle, Ernest Cormier et Roland Simard, ont été choisis pour préparer les plans de la reconstruction de l'église de Saint-Louis de France, rasée par un incendie le 12 janvier dernier. On s'attend à ce que les travaux commencent au début du printemps prochain.

OTTAWA.—On dit que les élections complémentaires fédérales dans les comtés de Yamaska, province de Québec, Restigouche-Madawaska, au Nouveau Brunswick, et Mackenzie, en Saskatchewan, auront lieu le 16 octobre.

OTTAWA.—Le notaire F.-A. Labelle, vice-président de la Commission des Chemins de fer du Canada, est décédé subitement mercredi matin, le 26 juillet, à sa maison d'été, au lac Blue Sea, à l'âge de 62 ans. M. Labelle était né à Saint-Placide, Québec.

OTTAWA.—M. Charles Gautier, rédacteur en chef du "Droit" depuis plusieurs années, succède comme directeur de ce journal au R. P. Gabriel Sarrasin, O.M.I., qui vient de donner sa démission. M. Edmond Cloutier reste chargé de l'administration générale.

VALLEYFIELD.—De grandes fêtes ont marqué la semaine dernière en cette ville l'inauguration de l'Hôtel-Dieu, magnifique hôpital de 125 chambres (150 lits) et qui a coûté plus de $500,000. entièrement à l'épreuve du feu, cet édifice est l'un des plus beaux de Valleyfield et probablement le plus moderne. Les citoyens de cette ville le doivent surtout au gouvernement provincial, aux autorités municipales et à la philanthrophie du sénateur Lawrence A. Wilson.

REGINA.—Le grand prix pour le blé, à l'exposition mondiale des grains à Régina, a été gagné par Freland Wilford, de Stavley, Alta. W.-A. Gibson, de Ladner, Colombie canadienne, a remporté le premier prix pour les gros pois blancs et jaunes. La ferme expérimentale du Dominion a gagné le 1er prix pour les pois de conserves.

WASHINGTON.—Des groupes britanniques, des groupes français et divers autres cherchent déjà à s'assurer des avantages douaniers pour les exportations d'alcools, de vins et de bières. Le fait que le Tennessee, l'Arkansas et l'Alabama se sont prononcés pour l'abrogation du 18e amendement a convaincu les groupes en question que les Etats-Unis cesseront la prohibition avant la fin de l'année.

NEW YORK.—Dans une entrevue donnée à la presse, Post exprima son opinion au sujet de l'avenir de l'aviation. Il voit des aéroplanes allant à une vitesse de 800 milles à l'heure et à une altitude de 45,000 pieds. Il croit qu'il sera possible d'établir un service régulier entre les Etats-Unis et Tokio. L'aviateur dit que son aéroplane Winnie Mae est en bon état et qu'il peut faire trois voyages semblables au dernier. Allez-vous abandonner l'aviation? lui demanda-t-on. Quand je mourrai, dit-il.

MADRID.—On croit qu'à la suite de la reconnaissance du gouvernement de Moscou par le gouvernement de Madrid, l'Espagne et la Russie soviétique signeront une entente commerciale. Le ministre des Affaires étrangères d'Espagne a avisé le commissaire des Affaires étrangères à Moscou que le gouvernement espagnol a reconnu le gouvernement soviétique.

LONDRES.—Le projet, formé à Amsterdam récemment, d'organiser une fédération économique des Juifs du monde entier a été réalisé vendredi. La présidence de la nouvelle association est confiée à sir Robert Mond, financier. L'un des principaux buts de l'association est d'assurer l'application du boycottage de l'Allemagne préconisé à la réunion d'Amsterdam.

PARIS.—A l'Académie de Médecine, M. Marfan a présenté une note de M. Godin, de Nice, sur l'hérédité de la couleur des yeux. Ce dernier a observé que les enfants héritent de la couleur des yeux de leur père dans 19 cas sur 100 et de la couleur des yeux de leur mère dans 39 cas sur 100.

MOSCOU.—On affirme dans les cercles politiques de France et d'Espagne, que Léon Trotzky, le chef communiste russe en exil, se réconciliérait avec le Soviet et serait nommé premier ambassadeur russe en Espagne. Mais les autorités de Moscou répondent que la rumeur est ridicule.

Des protestations qui sont injustes et inexplicables

Déclaration de M. Thomas Maher qui dit, après M. Charlesworth, que les droits des Canadiens français de l'Ouest seront sauvegardés—La Commission de la Radio dessert maintenant tout le pays

OTTAWA.—Avec le réseau de l'Ouest qu'elle vient d'inaugurer la Commission canadienne de la Radiodiffusion peut transmettre désormais à tout le pays des concerts irradiés de quelque endroit qu'elle le désire, que ce soit à Montréal ou à Winnipeg, à Halifax ou à Vancouver. En plus des deux réseaux de l'Est et de l'Ouest, elle a créé un réseau national qui donne des émissions chaque jour de la semaine, pendant une heure et demie et le dimanche pendant deux heures, émissions qui couvrent le pays tout entier.

C'est le désir de la Commission d'élaborer un système par lequel les diverses régions de notre vaste pays auront une part propre des programmes de la Commission. La chose est d'importance au double point de vue ethnique et artistique. Grâce au réseau national, les Canadiens français établis par exemple dans l'Ouest, entendront du chant et les communiqués dans leur langue. On n'ignore pas les griefs soulevés par les intérêts locaux au sujet des engagements de tel artiste ou telle organisation chorale. Les artistes lyriques ou les virtuoses du piano à quelque région à laquelle ils appartiennent pourront se faire entendre des leurs. Pas de centralisation artistique!

On se rappelle qu'à la suite des plaintes formulées par certains groupes de l'Ouest, M. Charlesworth avait déclaré que les droits des Canadiens de langue française, là-bas, seraient sauvegardés. C'est ce que vient de répéter M. Thomas Maher, vice-président de la Commission qui est comme on le sait en charge de l'organisation des programmes pour tout le Canada: "Les protestations sont injustes et inexplicables quand on songe que plus d'un tiers de la population est de langue française et que des milliers de nos compatriotes habitent dans l'Ouest.

D'ailleurs, nous recevons des lettres de félicitations et d'encouragement non seulement des Canadiens français de l'Ouest mais aussi de Canadiens-anglais qui apprécient particulièrement nos programmes d'expression française. Je ne crois pas me tromper en disant que la radio sera un précieux auxiliaire dans tous les mouvements entrepris pour faire comprendre à tous et à chacun que les habitants de ce pays qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, sont avant tout des Canadiens. Elle devrait leur permettre de se rapprocher et de se mieux comprendre. Elle devrait faire disparaître une foule de préjugés qui ont cours dans certains milieux du pays. Quelques-uns de nos programmes qui pénètrent dans l'Ouest exercent déjà une heureuse influence à cet égard. En tout cas la Commission s'évertue de répondre autant que la chose est possible, aux voeux et aux suggestions qu'on lui fait relativement aux programmes radiophoniques dans toutes les parties de notre immense pays. Il est faux de dire et de prétendre comme le font certaines gens de l'Ouest qu'il y a plus de français que d'anglais dans les programmes que nous leur offrons. Mais il faut que les droits des nôtres soient sauvegardés et ils le seront."

Pour faire échec aux fluctuations du grain

Les Etats-Unis veulent empêcher le retour des hausses et chutes récentes des prix

WASHINGTON—Instamment priés par les administrateurs agricoles d'avoir à "nettoyer la maison", les représentants des Etats-Unis sur les marchés des grains se sont mis à élaborer une législation dite de concurrence dans le but d'assurer à l'avenir une plus grande stabilité des prix et d'amoindrir la spéculation sur une grande échelle. En attendant la fin de cette entreprise, les règlements déjà institués d'urgence par le secrétaire Wallace resteront en vigueur.

Ces règlements fixent le prix minimum de toute transaction de grain à un niveau fixe et limitent les fluctuations quotidiennes à 8 cents le boisseau pour le blé et à 5 cents pour le blé-d'Inde.

George-N. Peek, administrateur en chef, a averti les marchés que lui et ceux de son comité étaient prêts à établir une réglementation si la bonne volonté se montrait impuissante. Il a déclaré que le retour des fluctuations désastreuses de la semaine dernière dans les prix ne serait pas toléré.

Peek et les autres administrateurs se sont élevés contre la hausse et la chute récentes des prix du blé, du maïs et autres grains. Ils ont fait connaître leur intention de se mettre à la réforme des pratiques du marché si les intéressés n'arrivaient pas aux mêmes résultats par des ententes mutuelles.

Des comités représentant les marchés, les intérêts des élévateurs centraux et ruraux se sont mis à l'étude des moyens à prendre pour mettre en application un code qui sera présenté en vertu de la loi du rajustement agricole ou de la récupération nationale, ou même en vertu des deux lois à la fois.

Parmi les principales dispositions à insérer dans le code projeté, il y a les trois suivantes: l'établissement d'une limitation permanente des fluctuations des prix du grain, afin de prévenir les hausses et baisses soudaines des cours; l'augmentation des marges exigibles des commerçants, afin de décourager la "spéculation sans fonds"; l'établissement d'une quantité maximum pour le volume du grain embrassé dans les contrats de livraison future pris par des individus, afin de prévenir la "manipulation des marchés", ainsi que s'exprimait le secrétaire Wallace, du département de l'Agriculture.

Troisième Congrès Eucharistique Diocésain

La semaine du 3 au 10 septembre sera une semaine de communion générale pour le succès du congrès.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE

MINUIT: **Messe—à la Cathédrale**
—Saint-Joachim
—La Pro-Cathédrale Saint-Antoine
—Sacré-Coeur
—Saint-Rosaire (Polonais)
—Saint-Josaphat (Ukrainien)

MERCREDI, LE 13 SEPTEMBRE

6 à 8 h. Messe et communion dans toutes les églises de la ville.
10 h. Messe Pontificale en plein air sur le terrain du Séminaire Saint-Joseph.
2 h. 30. Conférence du clergé sous la présidence de Son Excellence Monseigneur J. H. O'Leary, archevêque d'Edmonton.
3 h. 30. Heure d'adoration pour les enfants.
7 h. 30. Heure d'adoration dans toutes les églises de la ville.

Le Saint Sacrement sera exposé dans toutes les églises et les chapelles de la ville, toute la journée.

M. l'abbé Emile Yelle nommé coadjuteur de Monseigneur Béliveau

Le supérieur du Grand Séminaire de Montréal est nommé avec future succession

CITE VATICANE.—M. Emile Yelle, Sulpicien, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, est nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Le nouvel évêque est né à St-Remi de Napierville, le 4 avril 1893, fils de Simon Yelle, cultivateur, et de Rosina Dagenais. Il a fait ses études classiques au petit séminaire de Joliette (1908-1914) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1914-1917). Il a été ordonné prêtre par Mgr Bruchési le 15 juillet 1917, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Après son ordination, il alla parfaire ses études à Rome jusqu'en 1919. Il a obtenu, à l'Angélique, le doctorat en philosophie. Avant de revenir au Canada, il fit sa solitude à Paris (1919-1920). De 1920 à 1927, il a été professeur de dogme, de liturgie et d'histoire de l'Eglise au Grand Séminaire de Montréal. Il était supérieur depuis 1927.

L'impôt sur les successions en Alberta

Le Conseil privé explique son jugement

LONDRES.—Le comité judiciaire du Conseil privé vient de publier des explications d'un récent jugement déclarant anticonstitutionnelle la vieille loi de l'Alberta en matière d'impôt successoral. Voici en somme ce que dit le comité: il n'est pas douteux que la loi de l'impôt successoral de l'Alberta tend à établir un impôt successoral qui frappe jusqu'à des propriétés mobilières situées hors de la province. L'Alberta pourrait établir un impôt de ce genre si elle possédait un pouvoir souverain illimité. La présente cause résulte uniquement de la limitation que l'article 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord impose au pouvoir législatif provincial. Si la province n'a pas droit d'imposer des propriétés mobilières hors de son territoire, elle peut toutefois imposer des propriétés mobilières du dehors léguées à des personnes domiciliées ou résidant sur son territoire.

L'Alberta prétendait interpréter l'article 92 à la lumière du principe "mobilia sequuntur personam."

Le blé aux Etats-Unis

Dans quelques jours, le gouvernement Roosevelt indiquera aux cultivateurs la mesure dans laquelle il les invite à réduire les emblavures

WASHINGTON.—La question du blé montre que le gouvernement des Etats-Unis est prêt à se passer de l'adhésion des autres pays pour appliquer son programme de redressement économique jusque dans les matières d'intérêt international. Dans une dizaine de jours, par conséquent avant que la conférence sur le blé se rassemble à Londres le 21 août, le gouvernement indiquera aux cultivateurs des Etats-Unis la mesure dans laquelle il les invite à réduire les emblavures.

Les autorités estiment à 456,198,588 boisseaux la consommation du blé aux Etats-Unis. Le gouvernement peut distribuer plus de $120,000,000 aux cultivateurs qui consentiront à réduire leurs emblavures.

—o0o—

CHICAGO.—L'éléphantiasis est une maladie bien pénible. Elle soumet les personnes atteintes de ce mal à un embonpoint excessif qui finit par conduire à la tombe. Miss Emily Loll, âgée de 53 ans, est décédée dans un hôpital de cette ville après deux années de maladie. Pendant ce laps de temps, son poids s'est augmenté de 140 livres à 600 livres. Il a fallu huit pompiers et six policiers pour la porter de son appartement au wagon de la police qu'on dut réquisitionner, et de là à l'hôpital où elle est morte.

Lauréats du Concours de français de l'A.C.F.A., 1933

Bourses d'Ecole Normale

Première des Grades XI et XII

Bourse de $100.00 méritée par Mlle Jeanne Jan, Couvent Notre-Dame de Morinville.

Deuxième des Grades XI et XII

Bourse de $60.00 méritée par Mlle Marie-Ange Meunier, Couvent Notre-Dame de Morinville, offerte par le Gouvernement français.

Troisième des Grades XI et XII

Bourse de $40.00 méritée par Roméo Lamothe, de l'Ecole Saint-Paul.

Prix Provinciaux

GRADES XI ET XII

1er prix: ex aequo: Emile Brière, Collège des Jésuites, 87.5
Jeanne Jan, Couvent Notre Dame, 87.5
2ème prix: George Watkins, Collège des Jésuites 84

GRADE X

1er prix: Gérard Diamond, Juniorat Saint-Jean 91
2ème prix: Arthur Laberge, Juniorat Saint-Jean 88.5

GRADE IX

1er prix: Cécile Dupuis, Couvent Notre-Dame, Morinville 91.7
2ème prix: Paul Guy, Juniorat Saint-Jean 85.3

GRADE VIII "A"

Eléonore Létourneau, Couvent Notre-Dame, Morinville 84.4

GRADE VIII "B"

Simonne Laflamme, Ecole Sacré-Coeur de Legal 87

GRADE VII "A"

Madeleine Beauchemin, Couvent de l'Assomption Edmonton 92.2

GRADE VII "B"

Adèle Boulet, Ecole Consolidée de Donnelly 88.5

GRADE VI "A"

Blanche Aubin, Ecole Sainte-Anne de Falher 89

GRADE VI "B"

Arthur Pilon, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton 94.7

GRADE V "A"

Georgette de Tonnancourt, Couvent Notre-Dame, Morinville 91.1

GRADE V "B"

Eva Roy, Ecole Thibeault, Morinville 90

GRADE IV "A"

Alice Ethier, Ecole Sainte-Anne de Falher 88.3

GRADE IV "B"

Ida Sheehan, Ecole Thibeault, Morinville 92.5

GRADE III "A"

Marcelle Bérubé, Couvent de l'Assomption, Edmonton.... 96

GRADE III "B"

Ex aequo: Gilberte Fillion, Ecole Donnelly 100
Yvonne Raboud, Couvent du Lac la Biche 100
Louis Voghell, Ecole Thibeault, Morinville .. 100

GRADE II "A"

Ex aequo: Jeanne Babineau, Ecole Ste-Anne de Falher, 100
Joseph Lemire, Ecole Ste-Anne de Falher .. 100

GRADE II "B"

Ex aequo: Rita Boulet, Ecole Donnelly 100
Annette Ethier, Ecole Thibeault, Morinville 100
Marcel Morel, Ecole Tangent 100

GRADE I "A"

Ex aequo: Rosalina Aubin, Ecole Ste-Anne de Falher 100
Paul-Emile Cliché, Ecole Ste-Anne, Falher 100
Gabrielle Gariépy, Ecole Ste-Anne, Falher .. 100
Ida Guindon, Ecole Ste-Anne, Falher 100
Hervé Langelier, Ecole Ste-Anne, Falher 100

GRADE I "B"

Ex aequo:
Marcel Blackburn, Ecole Grandin, Edmonton 100
Georgette Comeau, Ecole Thibeault, Morinville 100
Thérèse Cormier, Ecole Donnelly 100
Juliette Côté, Ecole Donnelly 100
Lucette Duchesne, Ecole Tangent 100
Corine Fournier, Ecole Donnelly 100
Annette Gaumont, Ecole Ste-Claire, Lamoureux 100
Yolande Girouard, Ecole Donnelly 100
Juliette Gascon, Ecole Thérien 100
Marie-Ange Gervais, Ecole Thibeault, Morinville 100
Ephrem Godbout, Ecole Saskatchewan, Lamoureux 100
Annette Houle, Ecole Thibeault, Morinville 100
Robert Lacombe, Ecole Ardmore, Fort Kent 100
Yolande Lacourse, Ecole Thérien 100
Paul Lauzon, Ecole St-Michel, Pincher Creek 100
Julie Le Blanc, Ecole St-Emile, Legal 100
Alfred Magnan, Ecole Beaumont 100
Angéla Montpellier, Ecole Thibeault, Morinville 100
Imelda Normandeau, Ecole Ste-Claire, Lamoureux 100
Ella Paradis, Ecole Big Fish Lake, Foisy 100
Marcel Poirier, Ecole St-Albert 100
Paul Requier, Ecole Donnelly 100
Henri Schafer, Ecole Thibeault, Morinville 100
Lucie Schafer, Ecole Thibeault, Morinville 100
Lillian Steffes, Ecole Thibeault, Morinville 100
Armel Sylvestre, Ecole Riopel, Morinville 100
Gustave Théberge, Ecole Thibeault, Morinville 100

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous donnerons la semaine prochaine les résultats des assemblées tenues à Cluny, Calgary, Trochu et Pincher Creek.

* * *

Si des instituteurs ou institutrices désirent suivre le même cours de pédagogie française donné au commencement de juillet, la chose sera possible avant l'ouverture des classes. Il se pourrait même que ce cours soit répété dans la région de Saint-Paul et dans la région du nord. Nous demanderions à ceux et celles qui voudraient suivre ce cours de nous envoyer l'itinéraire des professeurs. Il nous faut dans chaque région assez de personnes pour payer les frais de déplacement et de pension des professeurs.

Si la chose est possible ces cours seront donnés à Saint-Paul pour cette région et à Falher pour la région du nord.

Prière d'envoyer un mot immédiatement au secrétariat si vous désirez suivre ce cours.

* * *

Dimanche dernier nous avons rencontré pour la première fois toute la population canadienne-française de Cluny, excepté deux ou trois personnes.

La salle de l'école était comble, même plusieurs personnes durent se tenir debout durant toute la durée de l'assemblée.

Chacun se montra très intéressé durant notre courte conférence, ainsi que durant les bonnes paroles du R. P. Alex. Boucher, O.M.I., curé de Saint-Joachim, qui nous accompagnait.

A en juger par les commentaires, les officiers sont bien résolus à faire marcher ce cercle rondement.

Nous félicitons sincèrent la population de ce centre d'avoir été présente en si grand nombre pour entendre parler de notre association.

LEO BELHUMEUR, sec.-gén.

M. King et la C.C.F.

Le chef libéral parle à Wadena, Sask., du mouvement des C.C.F.

WADENA, Sask.—Si jamais un mouvement au Canada tente de s'emparer des activités du peuple, on y résistera par la force, a déclaré l'hon. Mackenzie King, chef libéral, en critiquant la Cooperative Commonwealth Federation. Cette remarque fut soulignée d'applaudissements. M. King s'oppose aux principaux points du programme des C.C.F., savoir la main mise sur l'industrie, les agences de transport, les mines, les forêts et les pêcheries. Comment cela s'accomplira-t-il, dit M. King, si les C.C.F. prennent possession de toutes ces choses. Ils devront user de force et de confiscation, ou agir dans les salles du parlement. Si, d'un autre coté, cela doit se faire par législation, il faudra trouver des fonds pour l'un des plus grands changements jamais tentés au Canada. Des centaines de millions de dollars seront nécessaires, dit-on.

—o0o—

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral a renouvelé son emprunt auprès des banques canadiennes à charte pour $50,000,000, vendredi. Cet argent avait été emprunté il y a un an au taux de 4¼ pour cent, et il a été convenu de renouveler cet emprunt, le 1er août, à un taux de 3½ pour cent, pour une année encore.

OTTAWA.—La Commission de la radio annonce qu'elle a conclu avec des compagnies étatsuniennes de radio—la National Broadcasting Company et le Columbia Broadcasting System—des ententes qui permettront aux postes émetteurs canadiens d'irradier les principaux programmes étatsuniens et européens. En retour, la Commission transmettra aux postes étatsuniens un certain nombre de ses programmes. Le vice-président de la Commission, M. Thomas Maher, a négocié ces ententes à New York, cette semaine.

CHICAGO.—Des chefs de police de quinze pays, y compris le Canada, sont réunis en congrès dans cette ville. M. Barron Collier, sous-commissaire de police de New York, a préconisé l'organisation d'une étroite coopération de la police dans le monde entier.

LONDRES.—Le Daily Telegram annonce que l'on a demandé les papiers de naturalisation britannique pour le professeur Einstein. Le commandant Oliver Locker-Lampson présentera un bill pour accorder les droits et privilèges de la citoyenneté britannique en Palestine aux réfugiés juifs de l'Allemagne.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Lettre de Fadette

Beaucoup de gens se croient armés d'une forte volonté qui en sont totalement dépourvus: ce sont les volontaires impulsifs, les entêtés, les capricieux qui font beaucoup de bruit, mais qu'un rien fait changer d'idée.

La volonté est l'antagoniste irréductible de l'impulsivité. Elle est cette force sereine qui, après avoir envisagé dans le calme et la lumière de la raison, un but à poursuivre, se décide de l'atteindre, s'y achemine avec persévérance, ne rencontrant l'obstacle que pour le contourner ou le vaincre, et s'aidant, dans cette poursuite, de toutes ses ressources morales et intellectuelles. La volonté est donc "la faculté de l'effort, la possession de soi, l'empire exercé sur les impressions naturelles selon une règle que l'on s'impose à soi-même."

Le secret des triomphes de la volonté est tout entier dans ses luttes contre soi-même, c'est-à-dire, contre le découragement, l'inconstance, et aussi l'effervescence, l'affolement, les assauts parfois terribles de la sensibilité.

La volonté nous rend donc maîtres de nous-mêmes, de nos faiblesses et de notre entraînements.

La volonté nous fait rois. Avec elle, nous dominons tout, même le mauvais sort. Nous dominons aussi les autres, puisque nous ne relevons que de Dieu et de notre conscience.

Mais qu'elles sont rares, les âmes dont la volonté repose à ce point sur la raison pure et qui agissent toujours dans le calme et dans la force!

Tous, cepedant, nous aimons à nous croire énergiques et nous en puisons l'illusion dans les défaites mêmes de notre volonté.

C'est ainsi que les entêtés croient avoir de la volonté, tout comme les impulsifs et les violents.

Et vous avez peut-être rencontré de ces personnes intelligentes, ayant une conscience éclairée et sincère: elles veulent faire grand et beau, mais elles sont incapables de mettre en pratique leurs idées et leurs aspirations. Pourquoi? Elles n'ont pas de volonté. Elles passent leur vie à se battre contre les fantômes. En dépit de leur bonne volonté, elles demeurent la proie de leurs impressions et de leurs passions.

Ce sont des âmes faibles qui ont plus de vue que le vol: elles conçoivent des chefs-d'oeuvre et elles ne réalisent que des ébauches. Une faiblesse profonde et incurable ne leur permet ni une décision nette, ni un effort soutenu, ni une résolution énergique.

Il n'y a pas d'infirmité, ni de plaie morale plus profonde que celle qui arrache à un être, pourtant raisonnable, cet humiliant aveu: "Je ne sais pas vouloir".—"Je ne puis résister à tel entraînement". N'est-ce pas dire: Je suis l'esclave du milieu et des circonstances dans lesquels je vis, le sujet asservi de tout ce qui monte du fond de moi et de tout ce qui, du dehors, souffle sur moi; je dépends absolument de mon corps, de mes sens, de mon imagination, de mon coeur, je ne suis pas mon maître?

Quelle condition misérable! L'âme se consume en vains désirs, en impuissantes velléités, en regrets inutiles, en aspirations toujours décevantes: elle semble vivre, mais, au fond, sa vie, toute passive, qui subit toujours, est un commencement de mort.

On voudrait dire partout et à tous que le mal qui fait si chétives et si inutiles tant de vies humaines, n'est pas dans les épreuves—les supposerait-on très grandes,—pas même dans les passions, même affolées, car la passion est une crise passagère; le mal réel, profond, est dans l'apathie, le sommeil de la volonté, l'inertie misérable qui livre l'être humain sans défense aux ennemis du dehors et à ceux du dedans.

Inutile d'insister sur le fait qu'il y a des degrés dans la faiblesse de la volonté et qu'il est possible, en utilisant ses petites forces, de se faire un appui assez solide et utile. Mais défiez-vous des illusions et quand vous vous cramponnez à une idée fausse, n'allez pas vous croire énergiques!

FADETTE.

Midi au village

Nul troupeau n'erre ni ne broute,
Le berger s'allonge à l'écart;
La poussière dort sur la route,
Le charretier, sur le brancard.

Le forgeron dort dans la forge;
Le maçon s'étend sur un banc;
Le boucher ronfle à pleine gorge,
Les bras rouges encor de sang.

La guêpe rôde au bord des jattes,
Les ramiers couvrent les pignons;
Et, la gueule entre les deux pattes,
Le dogue a des rêves grognons.

Un vent chaud traîne ses écharpes
Sur les grands blés lourds de sommeil
Et les mouches se font des harpes
Avec des rayons de soleil.

Sully PRUD'HOMME.

Les perplexités d'un laïque

Il y a quelques jours, en lisant l'Imitatio Christi, quelques lignes me frappèrent vivement, entre autres celles-ci: "Si vous vous déchargez d'une croix, vous en trouverez indubitablement une autre qui sera peut-être encore plus pesante" et d'autres paroles qui nous rappellent qu'on ne peut pas choisir ses difficultés. Tout le monde sait, par expérience, qu'on peut lire et relire un passage sans en vraiment saisir le sens, et que la lumière ne se fait que plus tard, à un moment donné. C'était là mon cas. et cette fois-ci, ces mots me plongèrent dans une profonde méditation. Un ou deux jours plus tard, après avoir reçu la sainte communion, je regardais un grand crucifix en parlant au bon Dieu des croix qui me sont échues en partage, m'inspirant des paroles de l'Evangile et de Thomas a Kempis. Tout ça, me direz-vous, est très méritoire et vous n'y trouvez pas matière à perplexité! Attendez donc! En retournant chez nous à pied, j'avais tout le temps de réfléchir, et puis, j'étais en proie à un peu de découragement, dû à ce qu'une personne que j'aime bien m'avait fait de la peine. C'est drôle que les gens qu'on aime le mieux ont ce pouvoir terrible de nous faire tant souffrir! A vrai dire, le coeur me faisait mal et mon chagrin était entièrement dépourvu de colère. Eh bien, tout à coup, je me surprenais à me dire, "Si seulement c'était autre chose, venant d'une autre personne, je le supporterais bien, mais celle-ci est trop dure, trop imméritée! Voyez-vous? Après avoir été convaincu de la nécessité d'accepter n'importe quelle croix, après avoir bien médité et prié là-dessus, voilà que je me fourvoyais encore sur la mauvaise route. Toutefois, je réalise mon manque de logique et tâchai de rebrousser chemin. On aurait cru pourtant qu'un précepte si important, apparemment si bien compris, aurait eu un effet plus tenace. Pourquoi n'était-ce pas le cas? Une autre chose qui me perplexe est celle-ci: est-il possible d'avoir trop patience? Probablement, il y a beaucoup de gens qui, sans la moindre hésitation, traiteront ce doute d'hérésie. Nous savons tous que la patience est une belle vertu, que son exercice nous rend plus patients et plus forts, c'est sans contredit! Mais que me direz-vous de son effet sur les autres, c'est-à-dire sur ceux qui, par leurs actions ou leurs paroles, nous obligent à nous servir de notre patience jusqu'à la fatigue et l'énervement complets? Je veux bien croire que ces résultats douloureux au corps et à l'esprit reçoivent leur récompense par les dons de la grâce à notre âme; mais quand ces actes de patience sont répétés ad infinitum et que le prochain devient de plus en plus arrogant et déraisonnable, je me prends à douter de leur efficacité et de leur sagesse. C'est une matière bien perplexante pour un simple laïque.

Et puis, comment m'expliquer à moi-même que plus on s'efforce de pratiquer sa religion et de suivre les conseils de perfection, plus on est critiqué, blâmé et méjugé? Je connais intimement une âme douloureuse qui, empêchée de suivre sa vocation religieuse, essaye de faire de bonnes oeuvres pour soulager son coeur meurtri. C'est une personne inoffensive qui s'efforce de mener dans le monde une existence aussi sainte que possible. On s'attendrait à voir une personne comme ça avoir une vie bien remplie sans doute, mais aussi respectée et facile, et ce n'est pas le cas. De tous côtés, ou presque, on la dénigre, on lui impute des motifs indignes, on entrave ses efforts, on lui met, en parlance vulgaire, les bâtons dans les roues! Pourquoi? C'est là une grande énigme, le bien semble souvent attirer ou produire le mal, et des gens qui vivent sans religion sans même un bon code moral comme celui de certains anciens païens, jouissent d'une grande prospérité et ont une foule d'admirateurs. Sans doute que nos difficultés, supportées avec patience, nous affermissent le caractère, nous font avancer en grâce; mais nous ne sommes que de faibles créatures, incapables d'avoir les yeux toujours fixés sur l'éternité, vu que nous sommes attachés à la terre par bien des liens. Nous avons besoin d'encouragement, de guides dans nos perplexités qui, puériles peut-être au dire des savants, sont pourtant bien réelles et importantes aux yeux des gens ordinaires; après tout, ce sont ces gens qui sont dans la majorité en ce monde.

Non sum dignus.

Prenons la vie par le grand côté: le dévouement; jamais par le côté mesquin: le moi. Il n'y a de bonheur pour personne dans l'égoïsme.

Comment s'orientent les animaux?

Les savants se perdent en conjectures sur la façon dont beaucoup d'animaux savent "se retrouver", dans des circonstances où n'importe quel humain "se perdrait" sûrement. Même en supposant chez certaines bêtes un développement extraordinaire de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et de la mémoire, on n'arrive pas à expliquer ce phénomène, très fréquent, d'un chien, par exemple, revenant à son ancien logis après qu'on a tout imaginé pour qu'il ne puisse plus s'orienter. Il y a là une espèce de mystère qui n'est pas près d'être démêlé.

Sans parler des pigeons voyageurs, sur lesquels tout le monde est fixé, voici quelques faits absolument authentiques, observés sur des chiens.

Un tout mignon petit barbet n'avait pas quitté sa niche depuis sa naissance. Ses maitres habitaient un village voisin d'Angoulême et le donnèrent à un ami qui résidait dans un autre village, par delà cette ville. Le nouveau maître installe le chien sous la banquette de son char-à-bancs, et il part pour rentrer chez lui. C'était le soir; l'homme sortait de table, et il devait coucher à Angoulême chez d'autres amis. Le lendemain, il repart de la ville. Mais voilà que, à six kilomètres, le barbet sort de dessous la banquette, saute sur la route et disparait dans la direction d'où l'on vient. Croyez-vous que c'était pour rejoindre ses anciens maitres? Non pas. Il faut croire qu'il n'avait pas été heureux dans son enfance et qu'il ne présageait rien de bon de celui qui l'emmenait. Il se rendit chez les personnes dans l'antichambre desquelles il venait de passer la nuit; il avait jugé qu'il serait mieux chez elles que partout ailleurs.

Que dire de cette bête qui retrouve des gens qu'elle n'a vus que pendant quelques instants et qu'elle n'avait jamais aperçus auparavant, et qui les retrouve au milieu d'une ville qu'elle vient de traverser pour la première fois et sous une banquette de voiture?

Autre exemple: Une chienne habitant Courbevoie est menée en fiacre à l'autre extrémité de Paris, rue Oberkampf. Pendant huit jours elle y reste enfermée, dans une cour. Jamais,—n'oublions pas de le spécifier,—elle n'avait encore quitté Coubevoie, ni par conséquent parcouru Paris. Le neuvième soir, elle trouve moyen de déguerpir. C'était en hiver, et il pleuvait dru. Les rues étaient pleines de boue. Elle s'orienta, sous l'averse, à travers les passants et les voitures, et, une heure et demie après, elle jappait à la porte de son ancien logis. Elle avait mis juste le temps nécessaire qu'il eût fallu à un fiacre.

Troisième fait: on emmène un chien chez des amis, à vingt-cinq milles de Châtillon-sur-Seine, où habitaient ses maîtres. Il est dans un panier clos, et le panier est sous la banquette d'une voiture fermée; la bête ne peut donc voir la route suivie. On laisse le chien à l'attache plusieurs jours, puis on lui rend la liberté. La première fois qu'il trouve la porte ouverte, il s'enfuit, et, une heure trois quarts après, il arrive à son premier logis. Or, par les renseignements que l'on prit, on put établir q'au lieu de suivre la grande route par laquelle il était déjà passé, il s'en était allé par le plus court, c'est-à-dire en droite ligne, à travers les terres labourées, par-dessus les haies et les ruisseaux.

Le fait le plus extraordinaire est sans doute le suivant: Un chien de Birkdale, en Angleterre, est transporté à Huddersfield, à "trois cents kilomètres, et en chemin de fer". Trois semaines plus tard, on le trouve à la porte de son premier domicile; la fatigue et la faim l'avaient réduit à l'état de squelette.

Les chats ne sont pas en arrière des chiens pour le sens de l'orientation. Un chat, né à Joinville-le-Pont, est emporté dans un panier à Saint-Maur. Trois jours après, il reparait à son premier logis. Il avait fallu qu'il franchit le canal de la Seine à la Marne, qu'il gravit, puis redescendit le coteau de Joinville, qu'il longeât toute cette ville et que, enfin, il traversât la Marne.

Elévation

Pour élever l'intelligence, il faut que toutes les connaissances acquises plus ou moins péniblement, la rendent capable d'observer justement les choses de la vie et d'envisager avec sagesse, prudence, discrétion, les événements qui se dérouleront autour d'elle. Or, une institutrice qui voudra tout savoir, ou plutôt tout effleurer, être au courant de tout, afin de trancher sur tout, se croyant avec les prétentions actuelles, au-dessus de beaucoup d'autres, a-t-elle pensé à la formation de son caractère, de son jugement?

"Ce que je demande, dit Mgr Dupanloup, ce ne sont pas des femmes savantes, mais des femmes sensées, instruites de tout ce qui leur est nécessaire de savoir comme mères, maîtresses de maisons, laborieuses, réfléchies".

La science humaine doit avoir un but; non pas celui de se cantonner, de s'absorber en elle-même mais s'appliquer à mener une vie meilleure, plus utile, plus équilibrée.

"Chaque jour, devenir meilleures en vous instruisant de "quelque chose d'utile".

Ce n'est point parce que l'intelligence se nourrit de littérature qu'elle grandit, mais c'est par la qualité des aliments qu'on lui donne qu'elle arrive à s'élever. Trop souvent, hélas! la lecture abaisse et corrompt: les belles fleurs ne peuvent éclore dans un marais fangeux, quelque vaste qu'il soit, les belles pensées ne peuvent surgir dans une intelligence anémiée, atrophiée, par une curiosité malsaine. Les connaissances trop superficielles émiettent l'intelligence et la diminuent; elle ne peut progresser que par le recueillement des idées et par une étude raisonnée et approfondie.

Ce n'est pas en tirant vanité de votre savoir, en vous croyant plus instruites, plus documentées que votre entourage, qu'ils vous sera possible de faire monter votre intelligence. Si vous êtes plus cultivées que d'autres, plus, même, que vos parents, si vous avez plus de facilité, plus d'acquis que telle ou telle, ne faites jamais sentir votre supériorité: vous pencher vers ceux qui vous semblent au-dessous de vous, c'est vous élever!

Une marque de la vraie intelligence, c'est la simplicité, car en se mettant à la portée de tous et en ne faisant point parade de sa science, cette modestie devient une preuve de grandeur.

La véritable intelligence n'est pas égoïste, les connaissances acquises n'entraveront pas le dévouement, au contraire, et le savoir de choses utiles au bien du prochain, facilitera sa générosité: l'intelligence ayant beaucoup appris et beaucoup reçu, aimera à donner et à rendre.

FIDELIS.

Alphabet ménager

Le jour où l'on nous mari	a
Il m'en souvient, monsieur l'a	b
Nous dit d'un air fort compa	c
Enfants, il faudra vous ai	d
Madame, vous obéir	é
A monsieur qui devient votre ch	f
Pour qu'il ne puisse pas chan	g
Et pour éviter qu'il se fâc	h
Ayez toujours l'air très gent	i
Evitez tous les mauvais	k
C'est ainsi que toujours près d	l
Attachant son époux qui l'	m
Une femme évite la p	n
Et même s'il te tournait le d	o
Et qu'il se mit à te trom	p
Sois toujours calme dans ton	r
Montre lui toujours la tendr	s
Lui, te voyant tant de bon	t
Se sentira bientôt conf	u
Son amour sera retrou	v

Le gosier de zinc

—A quel prix peut-on diner ici? demande un nègre en entrant dans un petit restaurant de Chicago.

—A 50, 25 et 15 cents, lui répond le restaurateur.

—Rien de meilleur marché? reprend le nègre.

—Combien voulez-vous payer? lui demande le restaurateur.

—Deux cents.

—Très bien. Asseyez-vous, on va vous servir.

Le nègre s'asseoit et le garçon lui apporte un verre d'eau, une assiette, une bouteille de raifort confit dans du vinaigre et un cure-dent. Le nègre vide la bouteille de condiments dans son assiette, les mange, boit le verre d'eau, paye ses deux sous et sort en se curant les dents.

—Eh bien! qu'avez-vous gagné à cela? demanda un témoin de la scène au restaurateur.

—Moi? mais j'y suis pour mes huit cents, réplique celui-ci. La bouteille de raifort m'avait coûté dix cents. Du diable, si je pouvais supposer que ce moricaud avait le gosier doublé en zinc.

Enfant moderne

Le petit Ulric va en classe depuis quelques jours. Un midi à table son papa lui demande s'il est bon garçon à l'école, sur quoi l'enfant s'empresse de répondre: Oh, oui papa, la maitresse me donne aussi des bons points pour. . . pour ma licence! (silence).

La petite Lucienne, âgée seulement de cinq ans, suit le frère ainé en classe; le soir, de retour à la maison on lui demande comment elle aime l'école. D'un air sérieux Lucienne répond: "C'est une maitresse curieuse celle-là! Le boulanger passe, elle n'achète pas de pain, le boucher passe, elle n'achète pas de viande, elle ne nous fait jamais de beurrées et elle parle . . . parle . . . parle toujours . . . je n'ai jamais vu de maitresses comme ça moi! !

(Mémoires d'une ex-institutrice.)

La doctrine du Sauveur est bien plus excellente que celle de tous les saints. Il faut chercher à former notre vie sur le modèle de la sienne.

Générosité chrétienne

Le bonheur d'être à Dieu ne ferme point un coeur bien né aux peines d'autrui, et ne l'isole d'aucune émotion généreuse. Ce coeur devient au contraire plus tendre et plus intimement occupé de ceux qu'il aime, à mesure qu'il s'enlace d'une étreinte plus passionnée au coeur de Jésus.—**Montalembert.**

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

71. Quel fut le nombre des déportés Acadiens?

Sur les 2,000 familles qui formaient, en 1755, le peuple acadien il n'y en eut peut-être pas une seule, qui ne fut éprouvée d'une manière ou d'une autre par "le grand dérangement".

En 1776, la haine contre les French Neutrals n'était pas encore apaisée et nous voyons les Acadiens de Jemsek et d'Ecoupag, sur la rivière Saint-Jean, dépossédés de leurs terres au bénéfice des loyalistes américains.

72. Où furent déportés les malheureux Acadiens?

Un peu partout, excepté en terre française.

a) Dans les colonies anglaises d'Amérique: les deux Carolines, la Géorgie, le Maryland, la Pensylvanie, le Massachusetts, etc.

b) En Angleterre: à Liverpool, Bristol et autres ports de mer, où ils furent détenus comme des prisonniers ordinaires.

c) Quelques-uns furent déportés au fond de la mer et ce furent probablement les mieux partagés.

73. Comment les Acadiens furent-ils accueillis sur la terre étrangère?

Garneau affirme que les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre furent traités avec une bienveillance relative. Il a pu sans doute se trouver des cas exceptionnels; mais il est prouvé aujourd'hui que les colonies américaines se souciaient fort peu d'hospitaliser les Acadiens, qu'on leur avait représentés comme d'affreux bandits. De plus Lawrence avait promis que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse dédommagerait les colonies qui recevraient les Acadiens; il n'en fut rien évidemment, et les Acadiens, considérés comme un lourd fardeau, furent presque partout avec le plus profond mépris, comme des **indésirables.**

L'immense masse des déportés n'eut de repos qu'après avoir tenté par tous les moyens possible de revenir dans leur chère Acadie. L'histoire de leurs migrations successives, par terre ou par eau, est la plus lamentable odyssée qui se puisse imaginer.

L'Evangéline de Longfellow, qui a pourtant attendri bien des coeurs ne nous en donne qu'une bien pâle idée.

74. Que faut-il penser de la déportation des Acadiens?

Quand il s'agit d'apprécier un fait aussi insolite dans l'histoire, il ne faut pas s'étonner si les opinions des historiens se partagent.

Pour ne pas entrer dans tous les détails des affirmations si contradictoires, que la passion ou l'ignorance ont pu inspirer aux différents auteurs, qui ont traité la question, nous réduirons toutes ces divergences à trois thèses générales:

a) La thèse anglaise.

Les historiens anglais en général s'en lavent les mains et cherchent à prouver que l'Angleterre officiellement du moins n'est aucunement responsable de la déportation. Si crime il y a eu, les coupables sont les Colonials (Provincial Councils) qui, dans cette affaire, auraient agi de leur propre chef et n'auraient prévenu le gouvernement impérial qu'après le fait accompli.

C'est Maliburton, qui résume le mieux cette opinion, lorsqu'il dit dans son histoire de la Nouvelle-Ecosse (1er vol., page 193): "It is doubtless a stain on the Provincial Councils and we shall not attempt to justify that which all good men agree to condemn".

Il est à remarquer en passant, qu'au témoignage de cet auteur, qui passe pour une autorité en cette matière, "la thèse américaine" se trouve condamnée par tous les honnêtes gens.

b) La thèse américaine.

La plupart des écrivains américains ne nient pas le fait (The French Neutrals were expelled from Acadia somewhat rudely); ils consentent même à prendre la responsabilité de la déportation; mais ils prétendent qu'elle était justifiable dans les circonstances. Voici leur plaidoyer:

Cédés à l'Angleterre par le traité d'Uutrecht, les Acadiens avaient à choisir entre quitter le pays dans l'espace d'un an, ou se soumettre sans réserve aux lois du pays. Or,

a) Ils se sont pas partis.

b) Ils ont refusé de prêter le serment d'allégeance sans réserve.

c) Ils sont restés Français et catholiques envers et contre tout.

d) Ils ont constamment conspiré contre l'Angleterre avec leurs anciens alliés indigènes et les Français du Canada.

e) Ils ont été pris les armes à la main, à Beauséjour et ailleurs; ils auraient mérité d'être pendus comme coupables de haute trahison.

f) C'était l'unique manière de régler une fausse situation, qui durait depuis 40 ans.

Enfin la thèse française.

C'est une violation du droit des gens, de la lettre et de l'esprit des traités; une cruauté injustifiable et inutile, inspirée par le fanatisme religieux et la cupidité.

L'ACADIE—1749 à 1756

Chronologie et informations supplémentaires.

"Cette stupide paix d'Aix-la-Chapelle, qui en Europe ne fut qu'une trêve, ne fut pas même une armistice en Amérique" (Lauvrières).

1749, 14 mai. Départ d'Angleterre des colons pour Halifax, sur 14 navires, près de 3,000 émigrants, mélange d'Anglais, de Suisses, d'Allemands et de calvinistes français, tous protestants fanatiques.

1749, 14 juillet. Proclamation de Cornwallis aux Acadiens: "Pour donner de nouvelles marques de clémence royale aux habitants de ce pays. . . il a plu à Sa Majesté de leur accorder encore le libre exercice de leur religion, **en autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne** (C'était du nouveau; car cette fameuse réserve, que l'on retrouvera intacte au traité de Paris, n'avait pas encore été inventée lors du traité d'Utrecht). Comme aussi la possession des terres qu'ils cultivent actuellement, à condition qu'ils prêteront **d'ici à trois mois le serment de fidélité sans réserve."**

Comme fiche de consolation, la proclamation ajoutait: "Nous interdisons expressément par la présente à toute personne qu'elle quelle soit d'occuper les terres incultes de cette province, sans en avoir obtenu sous le sceau provincial un octroi formel. . . et nous défendons encore de transporter hors de cette province, en quelque colonie que ce soit ni grains, ni bestiaux, ni denrées d'aucune sorte sans autorisation.

1749, 14 juillet. Trois chefs Acadiens, qui étaient venus s'informer de la situation, furent séance tenante appelés devant le Conseil et mis au courant des changements apportés dans la politique de l'angleterre à leur égard. Ils reçurent l'ordre de remettre aux habitants des divers établissements français les copies de la Proclamation et les nouvelles formules de serment. Ils devaient revenir 15 jours plus tard rendre compte des résolutions prises par leurs compatriotes.

29 juillet. Les établissements d'Annapolis, Figequid, Cobequid, Grand'prée, Chignectou et Rivière aux Canards envoient 10 délégués au Conseil porter une déclaration commune.

31 juillet. Les tractations commencèrent et le conseil déclara qu'on n'exempterait plus personne de porter les armes, et que passé le 13 octobre, aucun Acadien ne pourrait posséder un pouce de terre, s'il n'avait pas prêté le serment sans réserve, et que ceux qui voulaient s'en aller n'auraient l'autorisation ni de vendre, ni d'emporter quoi que ce fut. C'était là un changement de front considérable. Les délégués demandèrent le temps de se concerter avant de donner une réponse définitive. Ils consultent leurs prêtres, ils consultent le Gouverneur de Louisbourg, des Merbiers, qui leur dit de se maintenir fermement sur le terrain de la légalité.

1749, 6 septembre. Les délégués acadients déclarent que si on leur refuse le serment mitigé, il sont tous en général dans la disposition de se retirer du pays. Cette déclaration écrite portait au delà de mille signatures.

12 octobre. Requête des Acadiens au roi de France, implorant sa **puissante protection,** et à Jonquières, Gouverneur de Québec, pour obtenir des moyens de transport.

Ils délèguent même des leurs, Joseph Vigneau, à Paris, pour informer le ministre de leur situation et solliciter **l'honneur de sa protection.**

1750, 5 mars. Arrestation de l'abbé Girard et de trois députés de Cobequid, comme représailles des activités de Le Loutre. Pendant l'hiver, Cornwallis demande des instructions; on lui répond de temporiser. Alors, il entreprend de couvrir l'isthme acadien de postes militaires anglais, en attendant de pouvoir évincer les habitants.

19 avril. Les Acadiens demandent à partir, Cornwallis leur répond d'aller semer leurs terres.

25 mai. Après les semailles, nouvelle demande des Acadiens, qui veulent s'en aller. Cornwallis répond qu'il ne peut les empêcher de partir; mais qu'il ne donnera de passeport que le jour où la paix sera complètement rétablie dans la colonie. Evidemment, ce jour ne vint jamais, car les Anglais trouvaient encore profit dans la présence des Acadiens. Pourquoi? La colonisation anglaise était un vrai désastre, malgré les sommes énormes qu'elle avait coûtées.

26 août. La commission chargée de régler la question des frontières de l'Acadie a sa première réunion. Les négociations durèrent cinq ans et n'aboutirent jamais. Pendant ce temps l'Angleterre avait tous les loisirs voulus pour se préparer à la guerre.

1752. Cornwallis "extremely distressed", nous dit son successeur, demanda et obtint son rappel.

3 août. Le colonel Peregrine Hopson remplace Cornwallis et quelques mois plus tard, il déclare "que les Acadiens sont encore utiles et même nécessaires et qu'il est impossible de se passer d'eux."

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 2 AOUT 1933

Le programme socialiste des Cécé-efs

Au cours de leur récent congrès à Régina, les Cécé-efs ont exposé un programme que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de socialiste.

Dans leur manifeste, les Cécé-efs déclarent qu'advenant leur ascension au pouvoir, ils socialiseront les institutions bancaires et l'assurance. Ils socialiseront ensuite l'industrie des transports; celle des communication; la production de l'énergie électrique, les mines, la pulpe et le papier, la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline.

Les Cécé-efs déclarent emphatiquement la guerre aux capitalistes: "Aucun gouvernement C.C.F. ne cessera ses efforts tant qu'il n'aura pas supprimé le capitalisme". Est-ce assez clair?

Les taxes imposées actuellement disparaîtront pour faire place à un impôt plus lourd sur le revenu des rentiers, des corporations et des successions.

Les Cécé-efs promettent beaucoup aux cultivateurs et aux ouvriers. En un mot, ils supprimeraient toutes leurs misères actuelles.

Sous le régime socialiste des Cécé-efs, les cultivateurs et les ouvriers vivraient dans un véritable paradis.

* * *

On ne peut lire un tel programme si nettement socialiste sans songer qu'il nous conduirait en définitive à l'application des théories désastreuses du communisme. Et grâce au déséquilibre économique et moral existant actuellement dans le monde, qui peut se proclamer assez puissant pour persuader des milliers d'individus de se jeter dans la voie du socialisme sans verser dans le communisme le plus farouche?

Dans l'encyclique "Quadragesimo anno", S. S. Pie XI rappelle aux catholiques ces quelques vérités relatives au socialisme:

"De ce qu'une division appropriée du travail assure la production plus efficacement que des efforts individuels dispersés, les socialistes concluent que l'activité économique—dont les buts matériels retiennent seuls leur attention—doit de toute nécessité être menée socialement. Et de cette nécessité il suit, selon eux, que les hommes sont atteints, pour ce qui touche la production, à se livrer et à se soumettre totalement à la société. Bien plus, une telle importance est donnée à la possession de la plus grande quantité possible des objets pouvant procurer les avantages de cete vie, que les biens les plus élevés de l'homme, sans en excepter la liberté, seront subordonnés, et même sacrifiés, aux exigences de la production la plus rationnelle. Cette atteinte portée à la dignité humaine dans l'organisation "socialisée" de la production, sera largement compensée, assurènt-ils, par l'abondance des biens qui, socialement produits, seront prodigués aux individus et que ceux-ci pourront, à leur gré, appliquer aux commodités et aux agréments de cette vie. La société donc, telle que le rêve le Socialisme, d'un côté ne peut exister, ni même se concevoir sans un emploi de la contrainte manifestement excessif, et de l'autre jouit d'une licence non moins fausse, puisqu'en elle disparaît toute autorité sociale: celle-ci, en effet, ne peut se fonder sur les intérêts temporels et matériels, mais ne peut venir que de Dieu, Créateur et fin dernière de toutes choses."

Voilà ce que nous devons penser du socialisme. Le socialisme des Cécé-efs n'augure donc rien de bon. Ce n'est pas un tel socialisme qui nous donnerait le bonheur.

* * *

De plus, dans le programme des Cécé-efs, nous lisons qu'on amendera la constitution canadienne sans violer les droits des minorités de religion ou de race. . .

Eh! bien, nous doutons fortement que messieurs les socialistes ne porteront pas des coups désastreux aux droits des minorités de religion ou de race. L'expérience de ce qui s'est passé dans certains pays gouvernés par des socialistes nous démontre amplement qu'il ne faut pas se fier aux promesses fallacieuses de gouvernants mordus du virus socialiste.

Pour nous, catholiques, c'est dans les lumineuses encycliques des papes que nous devons chercher la vérité capable de faire échec aux théories mirobolantes mais dangereuses de certains prédicants ennemis de l'ordre social actuel.

Ecoutons respectueusement les directions de nos chefs spirituels: nous ne le regretterons jamais. Tant que nous serons catholiques, nous resterons amis de l'ordre, de la justice et de la charité. C'est dire que nous ferons tout notre possible pour désapprouver des doctrines pétries du plus pur matérialisme.

Enfin, défions-nous de ces programmes présentés par de dangereux novateurs qui promettent une prompte guérison de tous les maux au moyen d'un changement radical dans l'ordre économique et social.

Maurice Lavallée.

BILLET

Fierté nationale

La fierté bien comprise est une qualité qui se fait rare de nos jours, mais sa nécessité n'en existe pas moins.

Fierté ne signifie pas insolence; au contraire elle en est tout aussi éloignée que du lasser-faire. Elle tient, je crois, plutôt le milieu entre ces deux extrêmes, et constitue la résultante logique d'une conception juste de ses responsabilités et des devoirs qui s'y rattachent.

La marque et la suffisance ne sont pas plus de son domaine que l'insouciance et la badauderie.

L'individu chez qui la fierté n'existe pas est une proie facile aux compromissions et aux "lâchages" de toutes sortes dont notre vie moderne est si féconde.

Ce qui est vrai des individus l'est également des peuples. Aucun peuple ne saurait survivre dans le vrai sens du mot, rester fidèle à son passé, et assurer le plein développecmnt d'une vie qui lui soit propre, si la fierté n'agit pas dans l'extériorisation de sa mentalité nationale comme stimulant et régulateur.

Ceci m'amène, naturellement, à poser cette question: "La fierté nationale existe-t-elle chez nous, canadiens-français? Je voudrais répondre "oui", mais devant les faits, je reste un peu perplexe. Je ne m'aventurerai pas à répondre "non" bien que je brûle de le faire; j'aimerais tant découvrir quelque part un indice que cette fierté existe chez nous autrement qu'à l'état relatif.

Elle a, pourtant, bien existé chez nos pères cette fierté; elle a engendré bien des dévouements, bien des sacrifices de toutes les heures et de tous les lieux, elle nous a valu de résister victorieusement aux tentatives d'assimilation et de voir, enfin nos droits reconnus.

Pourquoi, aujourd'hui où nous pourrions jouir de la reconnaissance de ces droits, (qu'importe l'ambiguité de certains textes de lois, ce dont il nous faut tenir compte, c'est l'esprit de la constitution canadienne), pourquoi, dis-je, sommes-nous si peu fiers de nous-mêmes, oui, pourquoi n'avons-nous pas le courage de traduire dans les mille et un actes de notre vie les manifestations de foi patriotique dont nous sommes si friands en certaines circonstances? Pourquoi notre vie politique compte-t-elle tant d'opportunistes sans principes définis? Pourquoi notre vie industrielle, financière ou commerciale ne s'exprime-t-elle à peu près qu'à l'anglaise? Pourquoi notre vie sociale est-elle tout imprégnée d'américanisme? Pourquoi va-t-on, quelque part, jusqu'à paganiser notre fête nationale, en terminant la série des réjouissances par une exhibition, en soirée, de ces contorsions grotesques empruntées à nos voisins du sud, et que nos "snobs" et nos "snobinettes" désignent sous le nom de danse. Pourtant, si je me rappelle bien, notre patron n'était pas précisément un fervent de la danse. Je crois même me souvenir qu'il dût sa décapitation au dépit d'une danseuse admonestée.

Pourquoi certaines coutumes étrangères, d'un goût plutôt discutable, sont-elles accueillies favorablement chez nous? Pourquoi tolère-t-on, un peu partout, la diffusion sur une large échelle d'une quantité de journaux et revues "yankee" qui contribuent à toute autre chose qu'à l'élévation du niveau moral de leurs lecteurs? Pourquoi tolère-t-on, également, que le plus important de nos journaux français au pays s'intitule, insolemment, en tête de sa page éditoriale "irrévocablement voué à la défense des intérêts français et catholiques", lorsqu'on sait que son exposé des faits et des nouvelles, son illustration, sans mentionner l'omission d'une publicité adéquate sur certains mouvements patriotiques chez les Canadiens-français indique plutôt un souci de remplir sa caisse que de servir "la cause française et catholique?"

Ce ne sont pas les démonstrations de foi patriotique qui manquent de notre part, mais le patriotisme pour être véritable doit être vécu. Et pour le vivre il faut en connaître la meilleure formule d'application et être fier de le proclamer par des actes positifs.

Il est vrai que nous sommes environnés d'éléments étrangers, que des courants d'idées de même ordre nous assaillent et menacent de faire disparaitre jusqu'au dernier vestige d'une vie nationale bien à nous, mais si nous avions un peu de fierté, cela ne nous embarrasserait pas l'ombre d'une demi-seconde.

Nous avons pour nous la constitution et la force du nombre. Qu'avons-nous besoin de parler de "notre minorité". Une telle chose n'existe pas. Nous formons bien, en certains endroits du pays, des groupements minoritaires, mais nous ne sommes pas au pays une minorité. Que l'on fasse le calcul des autres nationalités, et l'on verra si nos trois millions de Canadiens-français constituent une minorité, du moins dans le sens que d'aucuns l'entendent c'est-à-dire de groupe de peu d'importance.

Si les quelques milliers de vaincus de 1760 ont su batailler ferme et remporter la victoire dans la suite, qu'est-ce qui nous empêche de conserver nos positions, et de vivre une vie conforme à nos devoirs de Canadiens-français et de catholiques, aujourd'hui que nous sommes cinquante fois plus nombreux? Qu'est-ce qui nous en empêche, sinon l'absence d'une fierté inspiratrice de "redressement et de vaillance".

Soyons conséquents avec nous-mêmes une fois pour toutes. Cessons de copier ce qui se fait chez le voisin. Réfléchissons sur l'anomalie de notre situation présente, et substituons à notre insouciance absurde un peu de fierté de race.

REACTIONNAIRE.

Mise au point

Il y a quelques jours, un de nos lecteurs venait nous voir à notre bureau et nous reprochait d'avoir reproduit, dans le numéro du 12 juillet, page 3, un article du "Courrier de Lawrence", sur les mariages mixtes. Au cours de son entretien, il nous déclarait que la publication de cet article était une insulte lancée aux catholiques. Qu'on veuille bien noter qu'en publiant cet article, nous n'avons jamais eu l'intention d'insulter qui que ce soit. Nous avons rappelé quelques dures vérités: voilà tout.

Une phrase de l'article en question a considérablement déplu à notre lecteur. L'auteur de l'article écrivait qu'il y avait deux sortes de mariages mixtes: mariages entre catholiques de races différentes et mariages entre protestants et catholiques. Et il ajoutait: "Les uns et les autres de ces mariages sont néfastes au même degré." Pour être plus explicite, l'auteur de l'article aurait dû écrire à l'adresse de ceux qui ne pouvaient pas lire entre les lignes: "Les uns et les autres de ces mariages sont néfastes A LA SURVIVANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE, au même degré.—M.L.

Le parti de Woodsworth

Ce que doit en penser un catholique

Nos lecteurs aimeront prendre connaissance d'une forte et instructive étude que vient de faire de ce parti le R. P. Georges Lévesque, O.P., dans une brochure de l'Ecole Sociale extrêmement intéressante et utile. La même publication (qui se vend 25 sous au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec), contient une étude de M. Minville sur le capitalisme et une autre du R. P. Chagnon, S.J., intitulée "Directives sociales catholiques".

La brochure est à lire en entier. Voici un extrait de l'étude du Père Lévesque, suivie du programme de cette organisation:

L'ARTICLE DU P. LEVESQUE

Le 1er août 1932 se formait à Calgary un nouveau groupe politique canadien: la Co-operative Commonwealth Federation ou, selon les abbréviations à la mode, les Co-Ops ou la C.C.F.

D'après les déclarations mêmes de son chef, M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, ce parti aurait obtenu l'adhésion des "associations agraires dans les trois provinces de l'Ouest et dans l'Ontario" ainsi que celle "des sociétés politiques d'ouvriers, depuis la Colombie anglaise jusqu'à Montréal". (1). A son tour Miss Macphail, également députée et membre de la C.C.F., nous fait qonnaitre l'affiliation du parti socialiste de la Colombie anglaise et celle de certains groupes qu'on pourrait appeler les groupes de mécontents. La chose vaut la peine d'être signalée. L'organisation, dit-elle, "ne se limite pas à des cultivateurs et à des ouvriers, mais elle comprend également les nouveaux groupes de ceux qui réussissent plus en affaires, dans les professions et dans les petites industries". (2) Notons enfin que le 7 décembre dernier, à Toronto, l'assemblée des pasteurs de l'Eglise Unie a adopté "un programme semblable à celui de la C.C.F.". Ce sont là ses propres termes. (3).

La C.C.F. agit vraisemblablement de concert avec une société appelée la Ligue de Reconstruction sociale. Remarquons immédiatement que M. Woodsworth est à la fois président du parti coopératiste et président d'honneur de ladite Ligue. Cette dernière est une association publique d'hommes et de femmes, fondée au cours de l'année 1931 et composée en majeure partie d'intellectuels. On nous affirme que plusieurs personnalités de nos centres universitaires, notamment de Toronto et du McGill, en font partie. La Ligue semble bien avoir les mêmes visées que la C.C.F., sans toutefois entretenir de relations officielles avec elle. Mais nous savons pertinemment qu'elle se charge d'élaborer, de lui fournir les principes dont elle a besoin et aussi de les répandre dans le peuple par des conférences et des publications, tandis que le parti, lui, essaie d'agir directement sur le gouvernement.

Nous voici donc en présence d'un nouveau mouvement politique et social. Mérite-t-il d'attirer notre attention? Nous le pensons, et nous ne sommes pas du tout de l'avis de ceux qui le trouvent peu sérieux et le croient condamné à mourir d'inanition sous les regards dédaigneux des autres partis. Son importance s'impose. Ses chefs sont des hommes très intelligents, très actifs et bien décidés, qui préparent leur campagne depuis des années. Il possède déjà un peu partout des comités de propagande et d'organisation actifs et bien établis Présentement, il compte environ quatorze membres en Chambre et les adhésions reçues jusqu'ici révèlent son influence grandissante sur le peuple. Enfin, et surtout, il présente à une foule qui souffre depuis longtemps les plus dures privations, qui commence à s'impatienter et à désespérer des vieux partis jusqu'ici impuissants à la soulager, il présente à cette foule un programme qui a tout l'attrait de la nouveauté, qui se résume en quelques formules simplistes et claires, qui promet à brève échéance remède à tous les maux et qui du reste contient beaucoup de bonnes choses. Il serait bien étonnant que cette foule, impulsive comme toutes les foules, ne fût pas tentée de se tourner en bloc vers la nouvelle espérance.

Il importe donc de bien juger, et le plus tôt possible, un mouvement qui a, ou du moins peut avoir sous peu une si grande importance, afin de savoir s'il convient de le laisser se développer librement ou s'il faut le combattre comme une déviation ou un danger. Nos concitoyens et principalement nos fidèles ont besoin d'être éclairés sur ce point pour éviter, s'il y a lieu, l'égarement loin du salut temporel et spirituel. Que faut-il donc penser de ce mouvement au point de vue catholique? Voilà la question à laquelle on nous a demandé de répondre.

Avant de nous prononcer, nous tenons à bien faire remarquer que nos jugements ne doivent pas être considérés comme définitifs, pour la bonne raison que nous sommes en présence d'un parti en formation et dont la doctrine n'est encore ni bien précise ni bien fixée. Nous nous bornerons donc à juger la C.C.F. actuelle et les tendances qu'elle nous a manifestées jusqu'ici, sans pour autant engager l'avenir. Plus tard. . . nous verrons.

On accuse ce mouvement d'être socialiste et, de fait, certains de ses dirigeants se réclament eux-mêmes volontiers du socialisme. M. Woodsworth déclare nettement que la C.C.F. est une organisation "fondée sur des principes franchement socialistes". (4). Pour nous catholiques, comme tels, l'unique question est de savoir si ce parti prône un socialisme qui tomberait sous les condamnations de **Rerum novarum** et de **Quadragesimo anno.** Car il y a socialisme et socialisme. Il y a socialisme mitigé des travailleurs d'Angleterre que S. Em. le cardinal Bourne n'a pas cru devoir réprouver, (5), et il y a le socialisme pur de Belgique et de France que l'Eglise a formellement condamné.

On connait les trois grands vices qui caractérisent le véritable socialisme censuré par l'Eglise: la lutte violente des classes, la suppression de la propriété privée par la socialisation excessive des biens et enfin la conception matérialiste de la société. Et notons bien qu'un seul de ces faux principes suffit à rendre condamnable n'importe quel socialisme, si légitime qu'il paraisse par ailleurs. Que pense donc la C.C.F. sur chacun de ces trois points?

I

La C.C.F. et le recours à la force ou à la lutte violente des classes

Il faut d'abord noter que les Co-Ops protestent vivement contre l'accusation qu'on leur fait d'être une organisation communiste relevant de Moscou. Leurs déclarations sur ce point sont très fréquentes et bien formelles; ils disent n'avoir absolument rien à faire avec les associations soviétiques du Canada, assurant même que souvent, dans les campagnes électorales, ils ont eu à lutter contre des candidats communistes. "La C.C.F. n'a aucune liaison avec Moscou, absolument aucune", affirme M. Woodsworth. (6). "Nous n'avons pas, et n'avons jamais eu affaire à Moscou. Nous ne prenons pas d'argent, nous ne prenons pas d'ordres de Moscou", reprend Miss Macphail. (7).

Très bien, acceptons leur témoignage; nous n'avons aucune raison valable de le refuser. Admettons donc qu'ils sont indépendants de Moscou, mais non sans leur reprocher de se montrer trop sympathiques au régime russe. M. Woodsworth a pris la peine d'aller lui-même sur les lieux contempler les résultats de l'expérience soviétique et, à son retour, il n'a pas craint de les vanter avec exagération dans les journaux et même dans ses discours en Chambre. (8). De plus, lui et son groupe sont intervenus en faveur des communistes récemment arrêtés en Ontario, et le contenu des discours qu'ils ont prononcés lors de la discussion sur l'article 98 nous révèle jusqu'où pourrait aller leur tolérance à l'égard des gens de l'Internationale rouge. (9). Cette tolérance, qui va parfois jusqu'à la bienveillance, manifeste tout de même peu de souci et de respect pour la primauté du spirituel et de l'ordre.

Tout en se montrant sympathiques à Moscou, les Co-Ops seraient donc bien indépendants de Moscou. Cependant il reste une autre question. La C.C.F. ne représenterait-elle pas un socialisme autonome, mais qui prêcherait quand même comme le communisme russe le recours à la force, à lutte des classes, à la révolution? Pour répondre d'une façon précise à cette importante question, nous poserons deux conclusions:

1. En principe, la C.C.F. se propose d'arriver à ses fins par des moyens constitutionnels et pacifiques, et elle ne considère pas la méthode violente comme la manière normale de réaliser sa réforme.

Voici en effet ce que dit une feuille chargée de nous présenter le programme de Calgary: "The C.C.F. is a lawful organization seeking its ends by democratic political methods. It does not advocate or make use of force . . ." Et en proposant sa fameuse résolution à la Chambre, le 1er février, M. Woodsworth déclarait: "Notre groupe est décidé à atteindre le but qu'il a en vue par des méthodes pacifiques et tout en respectant l'ordre public". (10). "Je n'ai jamais été pour la violence et je n'y crois pas plus aujourd'hui que dans le passé", ajoutait Miss Macphail. (11). Presque tous les discours des Co-Ops contiennent de semblables protestations. Soit, acceptons encore leur témoignage et reconnaissons avec eux qu'en principe ils ne sont pas pour le recours à la force. Mais, par contre, et voici notre deuxième conclusion:

2. *Nous craignons* que ce ne soit pas là chez eux un principe absolu, qui irait jusqu'à exclure totalement et toujours la lutte violente. Que le recours à la force ne soit pas pour eux le moyen normal d'accomplir leur réforme, d'accord une fois de plus; mais nous sommes inclinés à croire qu'ils l'admettraient comme moyen exceptionnel, avec regret tant qu'on voudra, mais ils l'admettraient quand même, si jamais la violence devenait l'unique moyen de réaliser leur projet. On ne peut parcourir leurs discours sans éprouver cette appréhension. C'est l'idée qui se dégage naturellement, semble-t-il, de l'ensemble de leurs affirmations.

Qu'on pèse par exemple les quelques citations suivantes. Le 1er février dernier, en Chambre, immédiatement après avoir affirmé ses intentions pacifiques, M. Woodsworth ajoute: "Il se peut que le recours à la force soit inévitable, oui, si certaines gens persistent dans leur attitude et si l'on refuse aux citoyens de ce pays le droit qu'ils possèdent d'exprimer leur opinion et le droit de vivre dans une certaine aisance. . . Si un grand nombre de gens prétendent que nous ne pouvons poursuivre notre—oeuvre constitutionnellement, et si l'on nous laisse entendre qu'il ne nous sera pas permis de le faire constitutionnellement, personne alors ne peut prédire ce qui se passera. . ." (12). C'est presqu'un ultimatume; c'est comme s'il disait: Nous vous apportons un remède, il faut absolument que vous l'acceptiez. Nous allons commencer par essayer de vous le faire prendre de bon gré, mais si vous résistez, vous serez obligés de l'avaler de force. Je sais bien que pour tenter d'éviter l'accusation d'être révolutionnaire. M. Woodsworth a fait remarquer ensuite que la violence inévitable sur laquelle portait sa menace ne serait pas le fait de lui-même ni de son groupe, mais l'oeuvre de forces révolutionnaires étrangères à eux. Echappatoire, nous semble-t-il; comment soutenir sérieusement qu'en dehors de la C.C.F., le peuple canadien soit si mûr pour la révolution?

D'ailleurs, si celle-là ne suffit pas, voici d'autres citations qu'il serait plus difficile encore d'interpréter dans un sens pacifique. A Saskatoon, l'an dernier, M. Woodsworth disait: "Or, comment allons-nous acquérir ce pouvoir? Pour moi, c'est une question d'ordre pratique. Il y a des gens dans nos organisations ouvrières, de même que dans les associations d'agriculteurs, qui prétendent que la seule chose à faire, aujourd'hui, est d'acquérir ce pouvoir par la force, par le recours aux armes, ou la violence, ou quelque chose dans ce genre. Bien entendu, depuis que le gouvernement fédéral a mis tant d'ardeur à supprimer ceux qui préconisent le recours à la force, cette opinion n'a pas été aussi ouvertement exprimée. Néanmoins, il y en a qui croient consciencieusement et fermement que c'est le seul moyen d'atteindre notre but. Cela ne me scandalise pas autant que d'autres, car s'il est juste pour une nation d'en vaincre une autre par la force, il est juste pour une classe d'en vaincre une autre par les mêmes moyens". (13).

Et à Moose-Jaw, quelque temps auparavant: "Les autorités fédérales ont la haute main sur les troupes et les tribunaux, et le travail organisé ne pourra obtenir ce qu'il veut tant qu'il n'aura pas, de quelque manière, mis la haute main sur les troupes et les tribunaux". (14).

Et à London récemment: "Nous devons nous grouper pour imposer ces changements. Il nous faut faire l'effort requis. Des gens nous rétorquent que c'est du socialisme, du bolchévisme. C'en est peut-être. Qu'importe? Mais enfin quel est le maître en ce pays"? (15).

Nous sommes portés à donner à ces paroles de M. Woodsworth une interprétation d'autant plus pessimiste que le passé et la mentalité de cet homme semblent nous y autoriser. Qu'on se rappelle en effet l'appui qu'il a accordé aux agitateurs révolutionnaires de la One Big Union en 1919. Et n'oublions pas qu'il est convaincu par ailleurs de la légitimité du recours à la force en pareilles circonstances. "On peut même dire quelque chose, affirme-t-il en 1932, pour la défense des gens qui essaient d'établir des réformes par des moyens violents". (16). Et plus tard: "Je me contente de rappeler que le recours à la violence est souvent justifiable. . . Je dis donc que si la légitimité de l'usage de la force est reconnue par nos hommes éminents eux-mêmes et l'a été d'une façon si générale au cours des siècles, cela ressemble beaucoup à de la persécution d'édicter une loi qui permette la poursuite d'un certain groupe. . . simplement parce que ce groupe proclame la nécessité du recours à la force en certaines circonstances". (17).

Ajoutons que certains partisans de M. Woodsworth, M. MacInnis, par exemple, pourraient adopter la méthode violente encore plus facilement que lui. Après avoir fait allusion à la lutte des classes "depuis le commencement du monde", lutte que continuent "les esclaves salariés du capitalisme", M. MacInnis dit: "Tous les progrès réalisés l'ont été au prix de bien du sang et des larmes. . . J'ai été frappé par le discours de l'hon. député de Labelle et son appel à la coopération entre les diverses classes de la société et les différentes parties du pays. Mais la coopération est impossible entre les exploités et les exploiteurs. Il n'y a pas de coopération entre le loup et l'agneau tant que celui-ci n'a pas été dévoré. Il n'y a pas de coopération entre les ouvriers et les patrons à cause de l'exploitation inhérente au système". (18). Donc, que l'agneau se hâte de dévorer le loup s'il veut se préserver! Nous voilà bien près des principes révolutionnaires de Marx.

Une autre considération. Même si la C.C.F. ne voulait pas du tout de la violence à titre de moyen exceptionnel, pourra-t-elle empêcher que son mouvement n'y conduise presque fatalement? Il est bien dangereux, en effet, en pareille période de crise, de ne parler au peuple que de ses droits méprisés et des fautes des classes dirigeantes, d'avoir sans cesse à la bouche des déclamations violentes contre les exploiteurs de la foule, de parler sans cesse d'une révolution qui devra fatalement s'accomplir. Sans doute, on a soin de spécifier qu'il ne s'agit que d'une "révolution mentale pacifique", mais on parle tout de même continuellement de révolution, et cela est dangereux. Le peuple pourrait bien finir par se soulever, et alors comment la C.C.F. réussira-t-elle à contrôler ce soulèvement, elle qui n'a pas soin de mettre à la base de son action des principes spirituels et moraux bien fermes et bien efficaces? Ses dirigeants seront débordés et ce sont les plus violents qui, probablement, deviendront les maitres de la situation. L'histoire nous fournit tant d'exemples de ce genre.

Pour résumer notre pensée sur ce premier point de la lutte violente des classes, nous croyons que la C.C.F. rejette la violence comme moyen ordinaire d'arriver à ses fins, mais qu'elle pourrait bien s'en servir exceptionnellement, ou y aboutira fatalement comme à une conséquence naturelle de son action sur le peuple.

(à suivre)

---

(1) Débats de la Chambre des Communes (version fr. non rev.). Vol. LXIX, p. 1796. Voici les noms de quelques-unes de ces associations agraires et ouvrières: United Farmers of Alberta, U.F. of Ontario, U.F. of Canada (Sas. Section), Independent Labor Party of Manitoba, Farmer-Labor Party of Saskatchewan, Canadian Labor Party of Alberta, Canadian Brotherhood of Railway Employees, etc.

(2). Débats, p. 1802, 1803. (A moins d'indication contraire, c'est toujours le volume LXIX que nous citons).

(3). Débats, p. 1072.

(4). Déclaration faite dans la circonscription d'York-Ouest et rapportée par le Toronto Star du 9 décembre 1932.

(6). Débats. p. 1797.

(7). Débats, p. 2445.

(8). Débats, p. 1858, 1860, etc.

Les plus petits sentiments valent mieux que les plus belles réflexions.

Il est bien vrai que la réparation est au fond de toute vie intérieure vraie.

La douleur qui nous vient du sacrifice porte avec elle sa consolation.

Cela m'aidera

Garçon.—Qu'est-ce que monsieur prend après, une lentille?

Le client.—Oui, apportez-moi une lentille. Cela m'aidera à découvrir mon bifteck.

Croyances

Le chapelain.—Pourquoi êtes-vous ici?

Le prisonnier.—A cause de mes croyances.

Le chapelain.—Que croyiez-vous donc?

Le prisonnier.—Je croyais qu'il n'y avait pas de police dans les environs.

La vertu est une conquête de la volonté sur la nature.—Kant.

Les donateurs du Concours de français

Le Cercle Athabasca de l'A.C.F.A., Athabasca $5.00
Les Canadiens français de Chauvin, Chauvin $6.00
S. H. le juge Lucien Dubuc, président général de l'A.C.F.A. $10.00
L'Avant-Garde Bonnyville de l'A.C.F.A., Bonnyville $4.00
Les Rév. SS. de la Miséricorde, Edmonton 12 livres de messe
La Supérieure Provinciale des Soeurs Grises de la Province de St-Albert et sa communauté 5 vols. 17 grav.
Cercle Calgary de l'A.C.F.A., Calgary $2.95
Les Rév. SS. de la Charité, Couvent du Sacré-Coeur, Legal .... 3 écritoires
Cercle McLennan de l'A.C.F.A., McLennan $7.60
Les Rév. SS. de la Providence, McLennan $2.00
M. Baril, Beaumont .... 2 volumes
Le Séminaire de Québec, Québec .... 2 volumes
La Société du Parler Français, Québec .... 12 volumes
Mgr L. A. Pâquet, Québec .... 9 volumes
Le Canada Français, Université Laval, Québec, 4 livres de prière et 8 volumes
MM. les abbés Cyrille Gagnon, Oscar Genest, Alexandre Renauld, Séminaire de Québec .... 8 vols.
M. le juge Cousineau, St-Laurent, près Montréal .... 14 vols.
Laurette Landreville, 6655, Châteaubriand, Montréal, 1 volume
Madeleine Lacouture, 6345 rue Drolet, Montréal .... 3 volumes
Jeannine Caron, 6793, rue St-Denis, Montréal .... 3 volumes
Sr. Marie Ste-Flore d'Auvergne, directrice générale des Etudes, Maison-mère des SS. Ste-Croix St-Laurent, près Montréal .... 13 vols. et 6 brochures
Les Rév. SS. Ste-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent, près Montréal .... 22 vols.
Monique Lafortune, 6398, St-Denis, Montréal .... 1 vol.
Les employés de langue française de l'hôpital Général .... 20 prix pour les tout jeunes

Cette liste des donateurs sera continuée la semaine prochaine.

LE COMITE DU CONCOURS.

BONNYVILLE

La divine Providence a continué de nous regarder favorablement et nous jouissons d'une des plus belles récoltes que nous ayons eues jusqu'à présent et les pionniers savent combien souvent ils ont eu à la remercier dans le passé. Espérons qu'aucune avarie n'interviendra d'ici quelques semaines. Samedi après-midi, et toute la nuit à dimanche une pluie abondante et serrée s'abattait sur toute la région justement à la suite d'une semaine chaude et ensoleillée. La fenaison progresse rapidement, les pâturages restent bons et la récolte promet beaucoup. Aussi ne vous étonnez pas si les colons se dirigent vers nos parages.

L'un des premiers retours d'examens de l'année susceptibles d'intéresser nos gens est celui du Conservatoire de musique de Toronto, où Mlle Thérèse Vallée obtient les honneurs de première classe avec un total de 80 sur 100. Mlle Thérèse est l'élève de Mère St-Philippe, des Filles de Jésus de Morinville, et à toutes nos félicitations.

Visiteurs. M. et Mme Cournoyer de Morinville en visite chez M. et Mme Charles Moreau. M. et Mme Guy, marchand de Morinville chez M. et Mme J. Nap Vallée en résidence à leur maison d'été. M. et Mme A. B. Côté de McLennan avec Mme Boisvert de Saint-Paul, en visite chez M. et Mme Oscar Villandré. Mme Rodis d'Edmonton, en viiste chez son frère M. Omer Durocher et W. Ouimet. Ces gens partent sous peu pour le Lac la Biche. Mlle Clémentine Poitras d'Edmonton réside actuellement à Anshaw sur les bords du Lac à L'Orignal pour la belle saison ou pour mieux dire c'est là qu'elle a transporté ses activités.

M. Léo Léveillée est à se construire une fort spacieuse résidence qui fera oublier à sa famille le malheur de l'automne dernier. Ils y seront bientôt rendus sur la rue principale dans la partie est du village. Tous nos compliments pour tant de progrès.

Mlle Suzanne Bonard est décédée à l'hôpital Saint-Louis la semaine dernière.

Nos félicitations à M. J.-Nap Vallée pour sa réélection sur le comité exécutif de l'A.C.F.A.

M. Henri Vezeau a aménagé beaucoup d'accommodations sur la baie du Lac à L'Orignal où les baigneurs se disposent à en profiter.

M. Eugène Baril y a érigé également un joli camp tout entouré de verdure. Qui suivra l'exemple!—Corr.

THERIEN

Dimanche prochain, 6 août, il y aura une partie de cartes à la chapelle de Thérien, le soir. Il y aura de magnifiques prix à distribuer aux gagnants.

Plusieurs objets seront vendus à l'enchère. Un magnifique prix d'entrée sera tiré au sort.

A la suite de cette courte partie de cartes, le Père Curé nous donnera une conférence sur le "Communisme". A l'issue de cette conférence on procédera à la vente de sandwich, gâteaux, etc.

Une pluie bienfaisante a ranimé notre espérance. Nos fermiers semblent redoubler d'ardeur, dans l'accomplissement de leurs travaux des champs. Vraiment, nous avions lieu de craindre une sécheresse déjà menaçante, mais aujourd'hui, toute inquiétude est disparue, si ce n'est pas la gelée que Dieu saura nous ménager. Espérons-le.

VIMY

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Arthur Ducharme, fils de M. et Mme Philippe Ducharme, survenue à l'hôpital de Westlock l'autre jour, à l'âge prématuré de 18 ans. Les funérailles ont eu lieu à Westlock vendredi, à 10 h., parmi un grand concours de parents et d'amis. On remarquait les familles de MM. Arthur et Joseph Provençal. Les porteurs étaient: Adélard Ducharme, Edmond Lebeau, Louis Lagassé, Edmond Ducharme, Vaneau Lefebvre, A. Lefebvre.

Le jeune homme laisse pour pleurer sa perte à part son père et sa mère deux frères, Aimé et Laurent. Nos sympathies à la famille en deuil.

Félicitations à M. et Mme Roméo Laplante de la naissance d'un fils.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles est survenu au jeune René Bernard qui fit exploser un cap de dynamite. Il fut frappé à l'oeil gauche et à la main droite à laquelle manquent aujourd'hui les bouts de trois doigts.

En proie à des souffrances atroces, il fut transporté à la Miséricorde et est maintenant sous les soins du Dr Blais. Au commencement on craignait que l'oeil fut attaqué irréparablement mais les derniers rapports sont bien rassurants.

Mlle Germaine Fortier a accepté d'enseigner pendant le prochain terme à l'école Boudreau, à quatre milles sud-est du village.

Mme Pierre Bérubé de Beaumont a passé quelques jours avec la famille de M. et Mme Edmond Dozois.

Il faut se servir de trois tracteurs pour déménager la maison de M. Landry de Legal à Vimy. Elle est actuellement placée sur un lot vacant en face du Vimy Motors. La maison mesure 42x26, et est une des résidences les plus confortables du village.

En visite au presbytère, M. l'abbé Sullivan de Clyde, M. l'abbé Rooney de Westlock; M. et Mme Léo Belhumeur de Calder.—Corr.

GIROUXVILLE

Wheat Pool, Conférence et visites des "Junior Wheat Clubs". M. Louis Normandeau du Wheat Pool, a profité de son passage dans notre district pour visiter les trois clubs de blé de Donnelly, Falher et Girouxville; ces clubs ont été inaugurés par le Wheat Pool dans d'autres districts depuis plusieurs années et ici cette année. Les jeunes clubistes ont l'air très enthousiastes partout et pour répondre à leurs désirs, un grand ralliement de tous les intéressés, jeunes et vieux, aura lieu à Falher, dimanche soir, le 6 août dans la salle paroissiale.

M. Normandeau doit faire une série de conférences de l'autre côté de la Rivière la Paix dans les centres de langue anglaise à la demande du député du district, M. Mueller.

Température. Une pluie d'or, d'aucuns disent d'argent, est venue s'abattre sur notre région ces jours derniers, elle aidera puissamment à la récolte, déjà si belle partout! Il y a en quelques endroits du grain de couché tellement il est long et dense, mais avec du beau temps, il se relèvera.

Visiteurs. M. Jos. Mercier de Westlock, accompagne M. Louis Normandeau et visite ses anciens amis de Westlock, Vimy, Legal établis ici.

MM. A. Boisjoli et E. Belair, son gendre de Lamoureux chez Mme J. Campbell et connaissances.

M. J. Caouette et famille, de Morinville, chez M. Lis. Caouette.—Corr.

SAINT-PAUL

Mlle Alma Girard, d'Edmonton, en visite chez M. et Mme L. Théroux pour quelques jours.

Mme Lechasseur recevait des visiteurs de la Saskatchewan la semaine dernière.

Mlle Fernande Primeau, étudiante garde-malade à l'hôpital Général d'Edmonton, est retournée à Edmonton après quelques jours de vacances dans sa famille.

Mlle Alma Fredette en vacances chez elle à Picardville. Mlle Lucille Desmarais la remplace au "St. Paul Mercantile".

Mlle Faure et Mlle Nolette ont visité M. et Mme Meunier la semaine dernière.

M. A. T. Brosseau et sa famille ainsi que MM. J. H. Bédard et A. Bruneau se sont rendus à l'exposition d'Edmonton.

Mme Lechasseur et M. et Mme Philippe Lagassé sont partis en automobile pour se rendre à l'exposition du grain à Régina.

M. Wilfrid Lechasseur en visite chez son oncle à Saskatoon.

M. l'abbé Chaumont, de Montréal, cousin de M. J.-C. Thérien, a visité celui-ci dernièrement ainsi que la famille Joly.

M. Jos. Bélanger s'est rendu à l'exposition d'Edmonton.

M. et Mme Jos. Belzil et M. et Mme Wilfrid Doucet se sont rendus à Edmonton en automobile dernièrement.

Mlle Lilian Belzil et Jean-Paul Thérien sont partis dernièrement pour l'école d'agriculture de Olds afin de prendre part aux cours d'agriculture qui y sont donnés en récompense à ceux qui ont remporté la victoire à l'exposition scolaire de septembre dernier.

Activités de l'A.C.J.C.:—Dimanche le 23 courant les acteurs du cercle Niverville de l'A.C.J.C. sont allés à Brosseau à l'occasion du pique nique annuel de cette paroisse interpréter la comédie: "Un déraillement de chemin de fer".

Lors du tournoi de balle-au-camp qui eut lieu à St-Paul le 26 et 27 dernier le club du Lac Froid remporta le premier prix de $75.00; le club de Waskatenau, 2e prix, $50.00; tandis que le club de St-Paul, ayant triomphé à deux tournois précédent, ne put réussir cette fois à décrocher la timbale et n'arriva que troisième sur la liste gagnant $25.00.—Corr.

SAINT-LEON

Débuts d'une nouvelle paroisse

Une nouvelle colonie de Canadiens français se groupent graduellement et sûrement sur les bords enchanteurs du Lac Murielle à quelques 20 milles de Bonnyville. Peu de personnes se rendent compte du réel progrès accompli par ces gens courageux. Une visite au milieu de leur canton en témoigne plus fortement qu'on ne saurait dire. Ces gens venus d'un peu partout, tout au commencement de la crise se sont cramponnés au sol avec le désir invincible d'y rester et d'en tirer leur vie. Aussi avec quel plaisir les rares visiteurs remarquent souvent de grandes et confortables maisons, des dépendances solides et commodes et déjà des champs et des jardins couverts d'une récolte de bon augure.

Dimanche dernier, le Rév. Père J. E. Lapointe se rendait donner la messe à la mission. Le divin service eut lieu avec grande piété dans la résidence de M. Brunet. Après la messe se tint une assemblée afin de décider quand procéder à la construction de cette chapelle depuis si longtemps projetée. En quelques minutes les paroissiens décidèrent de se mettre à l'oeuvre dès cette semaine. Voilà ce qui explique que quand vous passerez sur la rive sud du Lac Murielle vous verrez de loin, sur un des plus hauts côteaux une humble chapelle, qui est néanmoins un monument au courage et à la piété de ses braves colons. La mission portera le vocable de Saint-Léon, en honneur de monsignor Léo Nelligan, son fondateur. Le rév. J.-E. Lapointe s'efforce avec un dévouement admirable à coordonner tous les efforts afin qu'avec le bon vouloir ce petit noyau progresse sans cesse. C'est la quatrième église qu'il érige depuis à peine six-huit ans. Il faut le reconnaître, M. Lapointe est un bâtisseur d'églises, ce sera toujours à sa gloire. Aussitôt que possible il faudra s'occuper d'une école. Les enfants sont là qui attendent et qui en souffrent.—Corr.

—oOo—

La liberté du transport dont les boeufs canadiens jouissent actuellement au Royaume-Uni, grâce à l'accord conclu à la Conférence Economique Impériale à Ottawa, a été très utile en prévenant l'encombrement aux ports de débarquement et élargissant ainsi les débouchés pour les boeufs canadiens.—Division fédérale de l'Industrie Animale.

—oOo—

Pendant les 26 premières semaines de cette année le total des porcs classés au Canada a été de 1,643,080 contre 1,671,676 pendant la période correspondante l'année dernière.

—oOo—

Entre le 1er mai et le 1er juillet de cette année il s'est exporté sur la Grande-Bretagne, les Antilles britanniques et St. John, Terreneuve, 813 caisses de beurre et 86,800 fromages.—Division fédérale de l'Industrie laitière et de la réfrigération.

La Semaine Sociale de Rimouski

Du 13 au 19 août prochain

Le programme définitif de la Semaine sociale, qui aura lieu à Rimouski du 13 au 19 août prochain, vient de paraître. Nous en détachons les renseignements suivants qui seront utiles à nos lecteurs.

L'oeuvre des Semaines sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Elle s'efforce, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre dans les moeurs, les institutions et les lois l'esprit chrétien.

Le sujet mis à l'étude cette année: le problème de la terre, ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Les divers cours ont été confiés à des catholiques, ecclésiastiques et laïques, de haute valeur. Aussi peut-on espérer que les auditeurs viendront nombreux de toutes les parties du pays. Ceux-là sont spécialement invités que leur position ou leur culture appellent à exercer quelque influence dans leur milieu. De cette élite surtout dépend la réalisation de l'idéal que nous poursuivons.

Le secrétariat général est aux bureaux de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal (Tél. AMherst 1989). Un secrétariat local, dirigé par M. l'abbé Emile Sirois, a été établi à l'évêché de Rimouski. C'est à l'un de ces endroits qu'il faut adresser les demandes de renseignements, les adhésions et les souscriptions. Durant la Semaine Sociale, un bureau de renseignements sera ouvert dans le local même de la Semaine. Le secrétariat se met à la disposition des auditeurs, pour leur indiquer un hôtel ou une maison de pension recommandable.

Tous les cours et conférences seront donnés dans la grande salle du Séminaire. L'entrée aux cours et conférences est gratuite. Ceux qui veulent aider l'oeuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de $10.00 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Toute somme d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines Sociales.

Les dames sont admises comme les hommes aux cours et conférences.

Le public est cordialement invité aux cérémonies religieuses qui auront lieu à la Cathédrale.

Une messe sera célébrée tous les jours, à 8 heures, à la cathédrale.

Un mémorable anniversaire

Il y avait dix-neuf ans vendredi que l'Autriche-Hongrie, par sa déclaration de guerre à la Serbie, déclenchait le plus conflit que l'histoire ait enregistré

NEW YORK.—Il y avait dix-neuf ans vendredi que l'Autriche-Hongrie, par sa déclaration de guerre à la Serbie, commençait le plus sanglant conflit que l'histoire ait enregistré.

En 1914, l'Autriche-Hongrie a déclaré la guerre à la Serbie exactement un mois après l'assassinat de l'archiduc héritier François-Ferdinand à Serajevo. Le 1er août, l'Allemagne déclarait la guerre à la France; le lendemain, Guillaume II sommait la Belgique de livrer passage à ses armées; le 3 août, il déclarait la guerre à la Russie. Le 4 août, l'Angleterre, l'un des pays garants de la neutralité belge, entrait dans le conflit.

—oOo—

La conférence économique s'ajourne

Les principaux résultats concrets de cette conférence

LONDRES.—L'un des principaux résultats concrets de la conférence économique mondiale, qui s'est ajournée jeudi, c'est l'accord que huit puissances—y compris le Canada—ont conclu pour limiter la vente de l'argent pendant quatre ans afin de hausser le prix de ce métal. On peut aussi considérer comme résultats concrets de la conférence les pactes de non-agression économique que la Russie a conclus avec ses voisins. En matière de non-agression économique, il y a lieu de signaler que la conférence a fourni à un certain nombre d'autres pays l'occasion d'amorcer des accords bilatéraux.

La question de la stabilisation monétaire, cause immédiate de l'ajournement, a été soulevée, on s'en souvient, dès les premières réunions du comité de la Société des Nations chargé de rédiger le programme de la conférence. Parmi les autres questions que la conférence a entamées il y a: la limitation de la production du sucre, le contingentement douanier, l'établissement d'un syndicat mondial de crédit, l'augmentation des prix, les étalons monétaires, l'établissement d'une banque centrale, l'amélioration du commerce du bois d'oeuvre.

SAINTE-LINA

Dimanche, le 23 juillet, les paroissiens de Sainte-Lina, ont été les témoins d'une belle cérémonie: celle de la première communion des petits enfants de la paroisse.

Durant la messe, on entendit de beaux cantiques. M. Paul Mahé, étudiant en rhétorique au Juniorat St-Jean à Edmonton, touchait l'orgue. A l'offertoire, M. Mahé nous fit goûter, par la douceur de sa musique, le bonheur des apôtres assistant à l'institution de la sainte-eucharistie.

A l'évangile, le Père Curé conseilla brièvement aux parents de ces petits anges d'avoir à surveiller l'innocence de ces petits qui venaient de recevoir Jésus-Hostie.

Après la messe, une quinzaine de ces petits chérubins faisaient les délices des parents qui paraissaient heureux de recevoir dans leurs bras ces chers petits et qui semblaient leur dire, tout comme N.-S.: "Laissez venir à nous nos petits anges".

Nos braves cultivateurs semblent une fois de plus très heureux et très contents de la si bienfaisante pluie qu'ils ont eue dernièrement, car en vérité, nous sommes encore à l'heure actuelle des privilégiés, disent-ils, en comparaison de tant d'autres qui ont été éprouvés, soit par la grêle ou la sécheresse.

Nous aurons une partie de cartes, tout prochainement, suivie d'une conférence donnée par notre Père Curé. Nous ferons connaître sous peu la date de cette partie en la salle paroissiale de Sainte-Lina. Tous sont invités à se joindre à nous pour entendre cette causerie qui aura pour titre: "L'économie tant au foyer qu'à la ferme". Venons en foule.—Corr.

BEAUMONT

Visiteurs. Etaient à Beaumont récemment, M. et Mme Léo Corriveau d'Edmonton; M. et Mme Rousseau de Morinville; Mme Veuve Jos. Taillefer et Mlle Marguerite Taillefer d'Edmonton.

Le R. P. Huet, curé de Chauvin, était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mlles Imelda et Ernestine Tremblay passent quelques jours de vacance chez leur mère, Mme Pierre Royer.

Les paroissiens de Beaumont étaient en liesse dimanche, le 23 juillet.

Mgr Leo Nelligan, P.D., vicaire général de l'archidiocèse, est venu pour la première fois à Beaumont, et expressément pour fonder la ligue du Sacré-Coeur qui compte quelque 85 nouveaux membres.

A 10 h. 30, avait lieu la grand'messe solennelle célébrée par Mgr Nelligan assisté par notre curé, qui souhaita la bienvenue à notre distingué visiteur et qu'il invita ensuite à donner le sermon. Mgr Nelligan nous fit grandement plaisir en nous disant que notre église était l'une des plus belles églises du diocèse.

Après les vêpres auxquelles notre dévoué curé officiait, Mgr Nelligan fit un court sermon sur sainte Anne à l'occasion de sa fête après lequel il reçut les nouveaux membres dans la Ligue du Sacré-Coeur. M. Wilfrid Royer lut l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

Après la bénédiction du Très St-Sacrement les officières des Dames d'Autel eurent l'honneur d'offrir un thé à Mgr Nelligan auquel assistaient aussi notre bon curé, le R. P. Gaborit et M. l'abbé Tremblay. Tous les membres de la société des Dames d'Autel se firent une joie de saluer l'éminent visiteur. Notre société compte 75 membres, c'est une société florissante et dévouée aux oeuvres de l'église qui grâce à elle, était belle dans des parures qui faisaient l'admiration de nos nombreux visiteurs de cette mémorable journée.

Une pluie douce et tranquille vint calmer l'anxiété de nos fermiers ces jours derniers qui craignaient un manque de récolte causé par une trop grande sécheresse. Un soleil un peu trop ardent et un vent incessant firent craindre sérieusement pendant quelques jours une perte complète de la moisson.

M. Célestin Caouette a passé quelques jours au chevet de son frère, M. P. Caouette de Busby qui était dangereusement malade et qui est décédé mardi matin à l'hôpital de la Miséricorde.

A Mme P. Caouette et à la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies.

Est née à M. et Mme A. J. St-Pierre, née Edna Chatel, le 25 juillet, à l'hôpital Général, une fille baptisée sous les noms de Marie Angèle Annette. Parrain et marraine, M. et Mme R. J. Lessard.—Corr.

"Le Passe-Temps" vient de paraître

Plus intéressant que jamais

Nous recevons un exemplaire de l'édition du mois d'août du "Passe-Temps". Par sa nouvelle toilette, cette revue prend place parmi nos plus beaux magazines. Ce numéro, d'une réelle valeur, est consacré à l'auteur de notre hymne national. Il renferme plusieurs des plus belles compositions musicales de Lavallée, entre autres: O Canada, L'Absence (romance), Restons français, et une jolie cantilène, Violette.

On y trouve de plus une chanson amusante, la Page de la Radio et de vos Artistes favoris, la Page de la Femme, Caricature, Poésie, Biographies de Lavallée, de Routhier, J. E. Bélair, le fondateur du Passe-Temps, ainsi qu'une revue de la presse canadienne au point de vue musical et artistique. Il faut aussi mentionner la chronique de l'Ordre des Canadiens de Naissance.

Au nombre des collaborateurs de ce substantiel numéro, on remarque: M. Eugène Laplerre, D.M.; le R. P. Lefebvre, S.J.; MM. Hormidas Magnan, E.-Z. Massicotte, le Coroner Lorenzo Prince et Jules Bourbonnière.

En somme, le Passe-Temps moderne est plus intéressant que jamais. Il plaira sûrement à tous ses anciens amis à qui nous suggérons de s'y abonner. C'est notre seule revue musicale française, et nous devons tous y apporter notre concours.

Malgré ces nombreuses améliorations, présentes et à venir, le tarif d'abonnement au Passe-Temps reste à $1.50 pour 12 mois. Adresse: 20, rue Craig Est.

Roman passionnant

Mme Pipelet, lisant— . . . D'une main, il soutenait au-dessus des vagues la blonde tête de sa bien-aimée, et de l'autre, il criait: "Au secours! au secours!"

Au restaurant

Le consommateur.—Oh! là! là! ce poisson! quelle odeur!

Le garçon (respectueusement).— Monsieur est difficile. C'est un morceau de saumon qui a obtenu, il y a trois semaines, le grand prix à l'Exposition culinaire.

PICARDVILLE

Terre à vendre. Si une famille canadienne-française veut venir s'établir dans notre paroisse, elle pourra le faire à des conditions fort avantageuses. Il y a actuellement, dans le village de Picardville, un quart de section à vendre. Les conditions de vente sont faciles. Il est à noter que l'église catholique de la paroisse est construite sur la ferme en question. Il est donc à désirer que le quart de section mis en vente soit acheté par un Canadien français, le plus tôt possible. Nous croyons savoir que deux protestants sont actuellement en pourparlers au sujet de cette terre.

Pour plus amples informations, on est prié de s'adresser à M. l'abbé Benoit Marchand, curé de Picardville.

FALHER

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au R. P. Guy qui nous visite pour la deuxième fois. Il prêche la retraite aux Rév. Soeurs Ste-Croix. Le sermon de dimanche dernier, donné par le Rév. Père toucha bien des coeur.

Va et vient. M. et Mme F. Poirier, accompagnés de leurs deux enfants, Mlle Léonie et Robert, sont de retour d'une promenade faite à Chauvin, Alta., et aux environs; ils ont visité des parents et amis et ont assisté à quelques séances du congrès.

De retour aussi, M. et Mme B. Bujold, de même que Mmes Bellavance et F. Plourde, tous ont assisté au congrès dont deux en qualité de délégués.

Mlle Demers de Beaumont en visite chez son oncle, M. P. Demers.

M. et Mme Antonio Bourque et deux de leurs enfants de Trochu, Alta., Mme Wilfrid Fortier et ses deux enfants, de Saskatoon, Sask., et Mlle Claire Despins, de Calgary, tous en visite chez M. et Mme Henri Despins et leur famille; les trois dames sont les filles de M. et Mme H. Despins.

M. et Mme F. Plourde, M. et Mme Léo Lavoie et leur fille Carmen, Mme Albé Chevigny ont été faire une excursion au Lac Esturgeon, Alta., M. et Mme Conrad Côté, de Donnelly, et leur famille les accompagnaient.

Prenaient aussi part à l'excursion, M. et Mme Brault, gérant de la gare de Donnelly, leur fillette, et M. et Mme Benoit, barbier de McLennan.

M. Louis Normandeau en visite à Falher.

M. L. A. Giroux, député de Grouard, et Mme Giroux sont en visite dans nos parages. Mme Giroux est la bienvenue parmi la population falhérienne qui reçoit sa visite pour la première fois; les marques d'estime qu'elle reçoit de tous côtés, les thés, banquets et soirée donnés en son honneur prouvent la haute popularité que les citoyens, indépendamment des partis politiques, prodiguent à son digne époux, M. Giroux. Les discours donnés par ce dernier ont été remarquables d'éloquence et de justesse. Bienvenue à nos distingués visiteurs.

Nos voeux de bonne santé à Mme Henri Verstreate qui a dû subir une opération.

Il nous fait peine d'apprendre que Mme Veuve Eug. Sauvageau est gravement malade. Espérons qu'elle triomphera du mal qui la tenaille.

M. et Mme Vézina Gamache et leur trois fils, sont en voyage sur la côte du Pacifique, ils doivent se rendre jusqu'en Californie; M. et Mme Esdras Gamache les remplacent au magasin.

Il nous fait plaisir de revoir M. et Mme Jos. Olivier et leurs quatre fils Daniel, Fernand, Julien et Paul; comme l'année dernière ils viennent passer deux mois de vacances chez leur père et mère, M. et Mme Olivier tout en venant voir à leurs terres; ils ont fait le trajet de Woonsocket. Rhode-Island, E.U., à Falher, en six jours, dans un superbe auto Pierce-Arrow.

—Corr.

---oOo---

Toutes les mouches qui attaquent les moutons au Canada sont singulières en ce sens que quoique leur lieu normal de propagation soit la chair d'un animal mort laissé exposé, elles ne sont pas lentes également à déposer des larves sur un mouton vivant. —Division de l'hygiène des animaux.

---oOo---

La vie en Alberta

Un pèlerinage au Lac Sainte-Anne

Pour la deuxième fois, il m'a été donné de prendre part au pélerinage du Lac Sainte-Anne. J'en suis revenu avec le désir d'y retourner encore. Tous les pélerins, j'en suis sûr, ont éprouvé le même sentiment, et si je pouvais donner un compte-rendu exact de ce que j'y ai vu et entendu, tous les lecteurs qui ne connaissent pas encore ce lieu privilégié, prendraient la résolution de s'y rendre l'année prochaine.

J'arrivai au Lac Sainte-Anne dans l'après-midi du 25. Les pélerins étaient déjà nombreux. De tous côtés on ne voyait que tentes et abris, voitures et chevaux, et une foule joyeuse d'hommes, de femmes et d'enfants: c'étaient les premiers habitants du pays, Indiens et Métis, qui revenaient à cette première mission d'où se répandit partout le bienfait de la Foi. La première journée du pélerinage devait être spécialement la leur. S'il y avait peu de Blancs parmi eux, le 25 et dans la matinée du 26, il n'en était déjà plus de même dans l'après-midi. Des centaines d'automobiles, en attendant le train spécial du 27, déversaient sans cesse de nouveaux pélerins. Je dois être bien près de la vérité en estimant à 3,000 pour les deux jours, le nombre de ceux et celles qui vinrent prier la bonne sainte Anne.

Les confessions commencèrent de bonne heure dans la journée du 25. Plusieurs Pères Oblats parlant le cris étaient à leur poste pour accomplir l'oeuvre de miséricorde qui prépare les âmes à la visite du bon Dieu. Quel beau spectacle présentaient ces pénitents et pénitentes à genoux sur l'herbe préparent leur confession ou faisant leur action de grâces, tandis que sous l'abri d'une station du futur Chemin de Croix ou dans le sanctuaire de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, un missionnaire recevait les aveux et distribuait avec les pardons, les conseils et les encouragements. Ce consolant travail se prolongea bien avant dans la nuit, pour reprendre dès les premières heures du 26, et continuer jusqu'au midi du 27. Que d'âmes purifiées et réconfortées! O foi de l'Eglise catholique, que tu es belle, et de quel bonheur tu remplis les âmes qui te possèdent!

Le matin du 26, le soleil se leva radieux. La bonne sainte Anne, apparemment, avait obtenu de son petit-Fils, que les journées de son pélerinage fussent parmi les plus belles de cet été. Quelques-uns se plaignirent bien un peu de la chaleur. . . combien ils se seraient plaint davantage si les orages et la pluie des jours suivants étaient arrivés deux jours plus tôt! Chaque soir, on voyait des éclairs menaçants, mais une main toute puissante retenait la foudre pour permettre aux pélerins d'honorer dignement la sainte grand'mère.

Tous l'ont compris et s'y sont appliqués de leur mieux.

Les deux matinées du 26 et du 27, des messes ont été célébrées sans discontinuer sous l'abri dénommé par certains "Le Pavillon", par d'autres "La Basilique", abri, pour le dire en passant, fort loin encore des splendeurs d'une basilique et qui ne rêve pas de les revêtir jamais; abri néanmoins très précieux, tout inachevé qu'il est, et dont toutes les planches représentent des sacrifices et des actes d'amour pour Dieu et pour la bonne sainte Anne.

Oh! quelles matinées que ces deux-là! Tandis que les prêtres offrent sans cesse la victime qui sauve le monde, les chants et les prières des fidèles s'élèvent aussi sans cesse vers le ciel, en implorant et en obtenant des faveurs sans nombre.

Mais la sainte messe n'est pas un spectacle, c'est un repas divin. On l'a bien vu, en ce pélerinage: de 1800 à 2000 communions y ont été distribuées, nous en ont dit les directeurs. C'est-à-dire que les deux-tiers environ des pélerins sont venus recevoir dans leur coeur le Pain qui donne la force. Comment ne pas espérer après cela, une amélioration dans notre société? Car c'est là surtout, quoique la multitude veuille l'ignorer, c'est dans l'union intime avec Dieu, que la question sociale trouve sa solution.

Mentionnons à part les deux grand'messes de ces deux grands jours, avec leurs chants et leurs sermons.

Le 26, les cantiques en langue crise alternèrent avec les chants liturgiques; le 27, ce furent des chants français ou anglais. Des voix nombreuses s'unissaient à celles des chantres, dans une puissante harmonie. Les sermons furent donnés le 26 en cris par le R. P. Beaudry, O.M.I., le 27, en français, par le R. P. Philippot, O.M.I., et en anglais par le R. P. Muldoon, rédemptoriste. Ces trois sermons furent très goûtés des auditeurs. Du premier, je ne dirai rien de plus, pour la raison très simple que j'en ignore la langue. Je sais seulement que tous ceux qui comprennent le cris l'ont admiré. Quant aux deux autres je puis et dois dire qu'ils réunissaient le charme d'une présentation claire et agréable à la solidité d'un enseignement très pratique et très opportun. Si les leçons que la bonne sainte Anne nous a données par la bouche de ces prédicateurs sont mises en pratique, les époux chrétiens rempliront leurs devoirs avec plus de générosité, leurs enfants fuiront davantage les plaisirs et les vanités du monde, l'étude de la religion sera mise en honneur et tous s'efforceront d'imiter plus parfaitement leur sainte patronne. Que les prédicteurs de la bonne parole veuillent bien trouver ici les remerciements de tous ceux qui les ont écoutés avec tant d'intérêt.

L'après-midi, comme la matinée de ces deux jours se passa dans la prière. Deux exercices en occupèrent les meilleures heures.

Ce fut d'abord à 2 h. ou 2 h. 30, la vénération de la relique de sainte Anne, précieuse relique venue de Ste-Anne-de-Beaupré, pour remplacer celle que le feu consuma en 1928. Tous les pélerins la baisèrent avec respect, tandis que la foule chantait des cantiques. Des prières spéciales furent faites aussi, à ce moment, pour les malades présents et pour ceux qui, ne pouvant venir, s'étaient recommandés aux prières des pélerins.

Le deuxième exercice fut la procession du T. S. Sacrement. Elle eut lieu chaque jour, à 4 h. Partant de l'église paroissiale, elle passa au calvaire, devenu pour la circonstance un reposoir, puis au sanctuaire, où s'étaient dites les messes, et dans lequel se fit une nouvelle station, et enfin au petit sanctuaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, où se donna la dernière bénédiction du T. S. Sacrement. Le S. Sacrement fut porté, le premier jour, par Mgr Nelligan, P.D., vicaire-général de Mgr l'archevêque d'Edmonton, et le second jour, par le R. P. Hyacinthe, des Pères franciscains d'Edmonton.

Merci à tous ces prêtres, séculiers ou religieux, une bonne vingtaine au moins, qui ont contribué au succès du pèlerinage. Que la bonne sainte Anne les en récompense. Qu'elle bénisse très spécialement les organisateurs, ceux qui ont travaillé aux décorations, ceux dont la charité a fourni des repas à bon marché, et surtout le digne et dévoué missionnaire et curé du Lac Ste-Anne, le cher Père LeBré.

Un pélerin.

GROUARD

Balle-au-camp. Nous sommes heureux d'annoncer que le club des jeunes Indiens de la mission St-Bernard vient de remporter toute une série de victoires grâce au fameux lanceur Aussant. Notre équipe a vaincu toutes les autres équipes qui se sont mesurées contre elle: Mission Sainte-Anne, Saint-Bruno, Grouard. Sur un terrain neutre, notre équipe a rencontré les équipes de Enilda et de High Prairie et a remporté la victoire. Nous croyons donc pouvoir proclamer le club des jeunes indiens (16 ans) de la Mission Saint-Bernard de Grouard, champion amateur du vicariat de Grouard.—Comm.

FORT VERMILLON

Pour la deuxième fois, les enfants de la mission catholique appartenant à la Rivière-Rouge sont conduits en excursion dans leur demeure respective. Le 30 juin est le jour du départ. Sous la direction du vaillant missionnaire, le R. P. J. M. Quémeneur, O. M.I., accompagné du bon frère Leroux, ingénieur du bateau à gazoline de la mission, d'un métis comme guide et de deux religieuses de la Providence, les voyageurs se mettent en marche sous un beau ciel serein. Le voyage s'effectue paisiblement et les exclamations de joie données par notre bande de garçonnets et fillettes au nombre de treize, prouvent la gaieté de coeur ressentie par ces chers enfants au bonheur de revoir leurs bons parents après une longue annéc de séparation. Arrivés aux chutes, deux voitures sont à notre disposition pour nous transporter à la Rivière-Rouge, distance de douze milles. Les parents des enfants et beaucoup d'autres gens du pays sont là pour nous saluer. Il nous fait plaisir de constater une fois de plus, le contentement de ces pauvres en revoyant la robe noire et des religieuses parmi eux. Leur affection accompagnée de respect et de bonne simplicité les portent à venir à nous. Nous les accueillons cordialement et mutuelles sympathies se forment de part et d'autre.

Le bon et dévoué Père fait de l'apostolat et prolonge sa course évangélique jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Les gens en bon nombre font la sainte communion et assistent à la sainte messe en récitant le chapelet ou en chantant des cantiques dans leur langue propre: Nous faisons la visite des tentes. Médailles, images, bonbons font paraître le bonheur et la reconnaissance sur chaque être favorisé. Le nom du bon Dieu y est connu bien médiocrement. Comme l'ignorance de ces bonnes gens des bois est bien pitoyable, l'intrépide missionnaire a ample mission pour déployer son zèle. Aussi, tout sauvages que paraissent ces chers êtres, ne sont-ils pas des diamants bruts, à présent, il est vrai—mais dont la beauté dédommagera avec profit le travail qu'il en coûtera pour les polir.

Le courageux apôtre l'entrevoit et c'est ce qui lui donne force et courage dans ses pénibles labeurs.

Nous demandons à tout coeur généreux qui veut prendre part à l'Evangélisation, l'aumône d'une prière, d'un sacrifice, afin d'étendre de plus en plus le règne de Dieu dans toutes les parties de la terre.

Christus vincit! Christus regnat! Christus imperat!

PLAMONDON

Une vente de paniers eut lieu le 23 juillet pour aider notre garde-malade. Le résultat fut bien satisfaisant.

M. le curé est allé la semaine dernière à la bénédiction de l'église de Brosseau.

Notre fête du 25ème anniversaire de la paroisse est remise au 13 du mois d'août.

Durant une semaine de catéchisme à leur école, les enfants de Gourin-Dakin ont montré beaucoup de talent et de sucés. Il est évident que leurs maitresses bilingues les ont fait beaucoup avancer au cours de l'année écoulée.—Corr.

LEGAL

A la dernière assemblée des dames de Sainte-Anne il y eut l'élection des nouvelles officières pour l'année courante. Mme Pierre Belley, présidente. Mme Pantaléon Desrosiers, vice-présidente, Mme Joseph Vaugeois, secrétaire-trésorière.

Un certain nombre de paroissiens se sont rendus en pélerinage au lac Sainte-Anne le 27 juillet dernier et furent assez heureux pour être de retour juste avant la tempête de pluie et de grêle. Grâce à Dieu Legal fut épargné.

Cette tempête mémorable surprit M. Eugène Perras qui se trouvait à Alberta Beach pour y passer la semaine avec ses enfants et il en revint avec son automobile endommagée et la couverture coupée et trouée en vingts endroits différents.

M. l'abbé Roland Bérubé, vicaire de la paroisse, a représenté le clergé de Legal à la bénédiction de la nouvelle église de Brosseau. Il fit le voyage avec l'abbé B. Marchand, curé de Picardville.

M. et Mme Robert Croteau accompagnés de M. et Mme Jules Baert et Raoul Fortin sont partis à Banff pour une excursion de quelques jours.

Clara Baert est allée rejoindre sa soeur Bertha qui travaille à l'hôpital Général d'Edmonton.

Télesphore Létourneau a été opéré de l'appendicite à l'hôpital Général. Il est à la veille de revenir à la maison.

M. Lucien Girard est en visite chez sa fille, Mme Edmond Brault du village.—Corr.

GUY

Les lecteurs et plus encore les lectrices, à ce qu'il semble, se montrent friands des petites chroniques locales. A bon droit on estime qu'elles constituent la petite histoire paroissiale. N'est-ce pas après tout les mille petites lettres qui sont

. . . . . "l'armée humble et noire
Qu'il faut pour composer une page
d'histoire."

Il a fallu à l'épopée canadienne l'héroïsme des humbles et leur ténacité. Ajoutons donc aujourd'hui, en ce qui nous concerne, quelques noms au sublime chapitre "Du miracle des berceaux".

C'est d'abord, depuis notre dernière chronique, Marie Thérèse Florence, douzième enfant de M. Aimé Cloutier. Noël et Rose Alma, frère et soeur de l'enfant, furent ses parrain et marraine. La famille de M. Marius Blanchet faisait à son tour baptiser une petite Berthe Nathalie. Fut fait également enfant de Dieu et de l'Eglise Joseph Napoléon Eugène Roméo, huitième enfant de la famille Charles Dumont.

Le 17 juillet, Jules, l'aîné de la nombreuse famille des M. Joseph Bourgeois, unissait sa destinée à celle de la jeune Liliane Boisvert. M. le curé présida la cérémonie et célébra la sainte messe au cours de laquelle des cantiques de circonstance furent rendus par notre maitre-chantre.

Nous ont quittés, allant dans l'Est, pour un temps de peu de durée, M. Roland Bastien et, pour un temps plus prolongé, M. Jérémie Gingras. Quant à Mlle Mathieu, notre sympathique institutrice de l'école White Land, elle est partie en congé de vacances bien méritées; mais, nous assure-t-on, elle a bu de l'eau de la Smoky avant de s'éloigner.

Le va et vient de la belle saison nous procure des visites. N'était le mauvais état de nos chemins après les pluies parfois torrentielles dont nous sommes gratifiés cette année il en viendrait bien d'autres. M. R. Thérien, de Saint-Paul, accompagné de Roland Dubois. Celui-ci revenait voir des anciennes connaissances et a passé plusieurs jours au milieu de nous. Ont fait ici une visite ou un séjour Mme Veuve Turcotte, le R. P. Demers, curé de McLennan, ainsi que M. Giroux et sa dame. M. Brulotte, le père de nos estimés concitoyens Willy et Herménégilde, venu de la Colombie anglaise, nous a quittés à contre-coeur se promettant bien de revenir. M. Cyrille Fortier a eu la joie de voir arriver de la province de Québec son vénérable père qui, bien qu'âgé de quatre-vingt sept ans, n'a pas craint d'affronter la fatigue d'un long voyage. Il vient, au grand contentement de ses nombreux petits enfants rester à demeure avec eux. Saluons ce patriarche canadien à la verte vieillesse.

La fête champêtre avec messe chantée en plein air sur la rive de la petite rivière Boucane, dinette sur le gazon, jeux et attractions diverses au cours de la journée dont MM. Rivard, St-Pierre et Lambert avait pris l'initiative n'a eu qu'un succès relatif. La pluie tombée la veille et dans la nuit, l'état des chemins, l'incertitude de la température au début même de la journée ont empêché l'organisation projettée pour cette occasion d'un cercle local de l'A.C.F.A.

Les officiers des cercles des paroisses voisines ainsi que M. Edouard Cimon de Donnelly, le porte-parole tout désigné en cette circonstance, n'ont pu se rendre. Par le fait, les équipes retenues pour le sport firent également défaut. La grand'messe eut lieu cependant en présence d'une assistance moyenne. Par là on a voulu appeler la bénédiction de Dieu sur ce terrain reconnu pour devenir parc du gouvernement pour les gens du district. A midi, le soleil ayant triomphé des nuages, des gens s'amenèrent par petits groupes, si bien que, au coucher du soleil, il y avait bien 360 à 375 "picniqueurs" dont un bon nombre de falhériens.

Plus intime parce que plus familial le petit festival d'été de dimanche dernier, organisé par la famille Lambert, sur le terrain du riverain M. Rickaërd. Agréable après-midi dont les invités: M. le curé, MM. Ls Charest, Levasseur, Turcotte, Bastien, Ouellet et autres se souviendront avec plaisir.

Entre temps nos jeunes pratiquent la balle-au-camp et la balle-molle. Ils se sont organisés en équipes: Guy et Forest View. Ils ont eu plusieurs joutes déjà. Ils n'escomptent pas la maitrise et jouent en amateurs jouant pour jouer. Et, c'est bien; car, l'engouement apporté en certains quartiers au jeu de balle et l'état qu'on en fait peut tendre à faire croire que là se résume toute la somme des activités locales.

M. Gédéon Turcotte a commencé la construction d'une maison de bonne apparence et actuellement M. Beauchamp de Falher s'en fait construire une sur son homestead par M. Minarowich. La famille de M. Lemay de Donnelly réside sur son terrain ici depuis quelques jours.

La crise qui se continue et se fera sentir encore longtemps, quoiqu'on en puisse penser, en dépit de toutes les conférences, aura cependant une conséquence heureuse. Partout on se met à faire plus sérieusement, donc plus avantageusement, de la culture potagère. Nos jardins sont bien tenus. A plusieurs même la floriculture ajoute un cachet de beauté qui réjouit l'oeil. Ne disons pas de noms pour ne pas faire de jaloux. Vienne l'hiver; nos gens auront toujours bien leur jardin à manger. . . en conserves.

Mercredi, 19 juillet, journée de trombes. Averses, ondées seraient trop dire. Nous maintenons trombes. L'une n'attendait pas l'autre et entre les deux le soleil piquait un oeil moqueur. Et, c'est au soir de cette journée orageuse que M. L. A. Giroux, député du comté, vint tenir une assemblée afin de faire rapport sur la législation de la session, discuter les problèmes du jour et le nouveau programme du parti libéral. Qu'importe? Ce chien de temps n'a pu empêcher 75 à 80 personnes d'être présentes. A la demande de l'assemblée M. le curé occupa le siège de président. Le député Giroux bien qu'affecté d'une laryngite partielle sut captiver son auditoire par une de ces harangues bilingues dont il a le secret. M. Thompson qui adressa quelques paroles à l'assemblée et M. Villeneuve accompagnaient le représentant de Grouard.

—Comm.

BROSSEAU-DUVERNAY

Brosseau a beau être petit; il s'y passe tout de même des choses bien intéressantes. Vous n'êtes pas allés à la bénédiction de l'église, mercredi dernier? Tant pis pour vous: vous avez manqué quelque chose. Demandez à ceux qui sont allés. Ça valait bien un voyage de cinquante et même de cent milles.

Monseigneur O'Leary arriva—avec son sourire habituel—vers dix heures du matin et fut accueilli bienveillamment par M. le curé Saint-Arnaud.

Puis la cérémonie commença. La bénédiction se fit rapidement et Monseigneur, vêtu de tous ses ornements, présida à une grand'messe pontificale. Oui, oui, une vraie messe pontificale, la sorte qu'on n'a pas souvent l'occasion de voir. Avec musique aussi. Et, je vous assure, avec Mme Vincent comme directrice de chant et Mlle Simone Brosseau à l'harmonium, on ne peut désirer mieux en fait de musique.

M. l'abbé Boucher, curé de Lafond, et M. l'abbé Lapointe, curé de Bonnyville, furent les deux assistants de Mgr l'archevêqué, tandis qu'à l'autel M. l'abbé Loranger officiait avec le R. P. Boucher, O.M.I., curé de Saint-Joachim, comme diacre et le R. P. Connoir comme sous-diacre.

M. le curé Saint-Arnaud monta en chaire pour souhaiter la bienvenue à Monseigneur O'Leary et pour remercier les visiteurs. Puis il céda sa place au R. P. Larose, O.M.I. Vous connaissez le Père Larose, ou êtes-vous un étranger ici dans l'Alberta? Eh bien! il n'a certainement pas épargné son éloquence mercredi dernier.

Monseigneur O'Leary se leva à son tour, et après avoir répondu en anglais à l'adresse du curé Saint-Arnaud, il donna à l'assistance de précieuses exhortations, lui recommandant surtout le respect de la maison de Dieu. . .

Puis le choeur chanta un magnifique Credo et la messe continua. . .

La cérémonie fut suivie par un véritable régal chez Mme Rioux, préparé par Mme Gratton et Mme Jos. Rioux. Là aussi vous avez manqué quelque chose.

Parmi les visiteurs, mercredi, on comptait un bon nombre de prêtres: le R. P. Smit, O.M.I., missionnaire renommé, le R. P. Hamel, S.J., les RR. PP. Pépin et Jacques, O.M.I., M. l'abbé Chartrand, curé de Saint-Edouard, le R. P. McPhee, le R. P. Bérubé et le R. P. Holland. N'oublions pas de mentionner le R. Fr Montreuil, S.J., qui a décoré l'église.

Plus tard dans l'après-mid les RR. PP. Pratt, O.M.I., et Gauthier, O.M.I., arrêtèrent au presbytère pour saluer M. le curé.

Mme St-Hilaire, en visite chez ses enfants, à Brosseau, vint aussi offrir ses hommages.

De telle sorte que voilà bien du monde et bien de l'activité pour un petit village cimme Brosseau. C'est qu'ils savent faire les choses là-bas et vous ne regretterez jamais une journée de fête passée à Brosseau-Duvernay.—Comm.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.67
No 2 Nord	.64½
No 3 Nord	.61½
No 4 Nord	.57
No 5 Nord	.52
No 6 Nord	.48
Fourrage	.46
Avoine—	
No 1 C W	.30
No 2 C W	.27
Fourrage	.26
Orge—	
No 1 C W	.36½
No 2 C W	.32½
No 3 C W	.31½
Seigle—	
No 1 C W	.41½
No 2 C W	.37
No 3 C W	.35½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.86
No 2 Nord	.83
No 3 Nord	.78½
No 4 Nord	.77
No 5 Nord	.71
No 6 Nord	.68
Fourrage	.65

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.87⅛
No 2 Nord	.85
No 3 Nord	.83
No 4 Nord	.80
No 5 Nord	.75
No 6 Nord	.71
Fourrage	.69
Avoine—	
No 2 C W	.43⅛
No 3 C W	.40½
Fourrage, No 1	.39½
Orge—	
No 3 C W	.53¼
No 4 C W	.49⅛
Seigle—	
No 1 C W	.60¾

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	2.75 à 3.25
" " " moyens	2.00 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	2.75 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	1.50 à 2.50
Vaches de choix	1.75 à 2.25
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux, bonne qualité	4.00 à 5.00
Agneaux d'un an	2.50 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.00
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.50 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00 à 1.50
Crème—	
Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	.13
Frais No 1 (First)	.10
2ème qualité	.06
Beurre—	
En boîte, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

---oOo---

A bord du croiseur

Le marin.—Cette plaque en cuivre marque la place où l'un de nos plus brillants amiraux est tombé.

Mme Parvenu.—C'est pas surprenant; c'est très glissant et j'ai failli m'étendre moi aussi.



Page Agricole



Notes Agricoles

Les rapports du commerce des semences indiquent qu'à l'exception du pâturin bleu des prés, il n'y aura que peu ou point de stock de semence restant de la récolte de 1932.—Division fédérale des Semences.

On vient de découvrir dans la Caroline du Nord une nouvelle maladie du tabac, une pourriture très brune de la racine, mais qui ne paraît pas avoir la même origine que la pourriture brune de la racine qui sévit dans les régions du nord où l'on cultive du tabac.—Service fédéral des tabacs.

La Grande Bretagne a importé des pays de l'Empire en 1932 dix millions six cent mille quintaux de fruits frais.

Les quantités de prunes fournies par les pays de l'Empire au Royaume-Uni en 1932 constituent un nouveau record. Le Canada en a fourni pour sa part 20,102 quintaux contre 12,939 en 1931.

Les exportations de pommes canadiennes sur le Royaume-Uni en 1932 n'ont pas été tout à fait aussi considérables que celles de l'année précédente, mais c'est le Canada qui a fourni le plus de fruits conservés sans sucre (en boîtes ou en bouteilles), savoir 25,100 quintaux, ce qui est un nouveau record, et ses exportations de poires, 49,000 quintaux, constituent un progrès sur l'année précédente.

Tout en faisant des exportations-records sur le Royaume-Uni, le Canada se distingue également dans des voies moins connues. Le Canada et l'Etat Libre d'Irlande sont les seuls pays de l'Empire qui aient exporté des cerises au Royaume-Uni l'année dernière; le total pour les deux pays n'a pas dépassé 61 quintaux. Le Canada et le Sud-Afrique sont les deux seuls pays de l'Empire qui aient exporté des pêches au Royaume-Uni, le Canada n'en a fourni que deux quintaux, juste assez pour faire preuve d'un bon vouloir, et le Sud-Afrique 29,980 quintaux.

Les tomates mûres peuvent se conserver pendant huit à dix jours à une température de 32 degrés F, mais elles s'amollissent bientôt lorsqu'elles sont soumises à une température plus élevée, comme elles le sont pendant la vente. On recommande une température de 55 degrés F pour la conservation ou pour retarder la maturation.—Division fédérale de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération.

Propriétaires et tenanciers au Canada

Le nombre des fermes au Canada a augmenté de 46,325 en ces derniers dix ans. Il y a eu une diminution de 51,703 fermes dans les cinq provinces de l'Est, mais une augmentation de 97,997 fermes dans les quatre provinces de l'Ouest.

On constate dans toutes les provinces un progrès graduel de la location sur la propriété, sauf dans le Québec où le nombre des terres tenues en propriété a légèrement augmenté. Cette tendance à la location se voit surtout dans les provinces de l'Ouest. Par exemple, tandis qu'en 1911, 90.74 pour cent du nombre total des cultivateurs de la province de Saskatchewan étaient propriétaires, il n'y en avait plus que 66.45 pour cent en 1931, soit une diminution de 24,29 pour cent en 20 ans.

Ceci s'explique jusqu'à un certain point par le fait que la culture du grain va mieux avec la tenure en location que d'autres modes d'exploitation, et aussi parce que beaucoup de cultivateurs qui n'ont qu'un petit capital peuvent l'employer plus avantageusement comme fonds de roulement. Mais la principale raison peut-être, c'est qu'entre ces deux recensements une nouvelle génération de cultivateurs a surgi. Les anciens exploitants, qui désiraient se libérer de leurs responsabilités, ont pu le faire parce que la culture était une profession relativement avantageuse pendant la plus grande partie de cette période et que les jeunes gens étaient disposés à s'y lancer. Ayant peu de capitaux, la plupart de ces derniers ont commencé comme locataires.

Il semble qu'un système de location pour commencer, pour aboutir graduellement à l'acquisition de la terre, offre bien des avantages, et l'expérience de ces dernières années engagera sans doute beaucoup de jeunes gens qui ont des capitaux insuffisants, mais qui désirent cultiver, à suivre ce moyen.—Division de l'économie agricole, Ministère de l'Agriculture.

La carrière agricole

Excellente initiative de l'"Oeuvre des tracts"--Peut-on cultiver après un cours classique?--- L'élite agricole nécessaire

Faut-il qu'il y ait, au moins une fois par année, une polémique sur nos collèges classiques? Les uns soutiennent que leur enseignement n'est pas pratique, qu'ils déversent dans la société une foule de déclassés. D'autres semblent dire: Les institutions qui ont formé des hommes de notre valeur peuvent-elles être discutées?

Qu'il y ait des ratés parmi les produits de notre enseignement secondaire, qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement que ces études ne donnent pas l'intelligence et le jugement à ceux qui en sont dépourvus. Que des bacheliers ne sachent ni parler ni écrire correctement le français, c'est plus grave si on considère l'étude de la langue maternelle comme moyen idéal de formation intellectuelle. Que des compatriotes soumis pendant les plus belles années de leur vie à la discipline classique manquent de formation morale, de sens social ou d'esprit national, c'est triste. . . Est-ce imputable aux dirigeants de notre enseignement secondaire?

Mais comment expliquer le manque d'orientation professionnelle donnée aux élèves de nos collèges classiques? On a cru trop longtemps que notre enseignement secondaire devait conduire exclusivement au sacerdoce, à la médecine, au droit ou au notariat. Nos universités continuent à fabriquer, chaque année, des centaines de professionnels dont la moitié est de trop.

Les conséquences de cette surproduction de professionnels? Misère et démoralisation pour une grande proportion des individus qui s'engagent dans ces carrières encombrées. Malaise dans une société où il y a déséquilibre entre l'offre et la demande. Gaspillage de capital humain, chez un groupe ethnique qui a besoin de faire donner le maximum de rendement à tous ses membres.

C'est pour guider les finissants de nos collèges classiques dans le choix de leur profession que l'"Oeuvre des tracts", dirigée par le R. P. Archambault, S.J., a commencé la publication d'une série de brochures sur les carrières.

* * *

Le Père Archambault a voulu inclure la profession agricole dans ces monographies. Mais un jeune homme peut-il cultiver, même après avoir décroché un baccalauréat ès arts?

Jadis on considérait la carrière agricole comme le refuge des sans-talent, des lourdauds et des ignorants qui, prétendait-on, ne pouvaient réussir ailleurs que sur une ferme. Le bachelier qui embrassait cette profession était regardé comme un raté et un déséquilibré.

Quel cultivateur aurait envoyé un de ses garçons dans un collège classique avec le dessein d'en faire un cultivateur? Les parents aisés dirigeaient les plus intelligents de leurs fils vers les carrières professionnelles et réservaient la profession paternelle au moins doué. La plupart disaient en songeant à l'avenir de leurs enfants: "Ils en sauront toujours assez pour cultiver". Les jeunes ruraux quittaient l'école du rang après leur première communion et se hâtaient d'oublier le peu qu'ils avaient appris.

On a même entendu des professeurs dire aux moins futés de leurs élèves: "Vous seriez plus à votre place en arrière des vaches!"

Ce préjugé commence à être relégué avec les vieilles ferrailles entassées en arrière de la grange: tant mieux! Pourquoi l'agriculture serait-elle indigne d'un bachelier? Quel art, quelle industrie, quelle science, quelle profession peuvent lui être comparés?

C'est l'art de cultiver la terre, un art vieux comme le monde, le plus indispensable à la subsistance de l'humanité.

C'est une industrie différente des autres, qui varie selon les climats, les/civilisations et les conditions économiques, qui tire du sol les produits animaux et végétaux les plus divers, d'après des procédés toujours en transformation. Comme les autres industries, l'agriculture doit perfectionner ses méthodes pour obtenir le plus fort bénéfice avec le moins de frais.

C'est la science la plus complexe et la plus universelle; c'est plutôt l'application de toutes les autres sciences: chimie, physique, géologie, botanique, zootechnie, économie rurale, mécanique, etc. Elle embrasse la plupart des autres connaissances; elle utilise toutes les nouvelles découvertes scientifiques. Le cultivateur complet devrait donc être une encyclopédie vivante et se tenir constamment à la page.

C'est la profession la plus importante au point de vue économique, social, religieux et national.

Economiquement, l'agriculture est la plus sûre richesse du pays. Elle fournit un chiffre d'affaires plus considérable que toute autre industrie prise séparément. Elle offre un débouché aux autres industries et aux services professionnels. Elle ne peut être dans le marasme sans provoquer une dépression générale: la présente crise le prouve surabondamment. Toutes les autres classes ont donc intérêt à voir progresser l'industrie agricole.

L'agriculture stabilise la société comme les grandes masses d'eau régularisent le climat. L'atmosphère rurale n'est pas troublée comme celle des villes par des courants subversifs. Les cultivateurs isolés, vivant une existence régulière et paisible ne se laissent pas facilement entraîner par les idées révolutionnaires.

C'est chez les cultivateurs que se conservent encore le mieux les traditions religieuses et nationales qui ont fait notre force dans le passé. Les statistiques de tous les pays démontrent que les suicides, les meurtres, les crimes et délits de toutes sortes sont proportionnellement moins nombreux parmi les agriculteurs que chez les autres classes de la société.

Toute civilisation qui veut durer doit s'appuyer sur l'agriculture et ne sombre qu'avec la déchéance de la vie rurale.

* * *

De l'oubli de cette vérité nous subissons les conséquences. Depuis cinquante ans, la politique, l'enseignement, l'industrie, le commerce, la finance ont exercé une influence antiagricole. Notre population rurale est tombée de 80% à 37%. Au lieu d'être libres sur un domaine rural, la majorité de nos compatriotes a préféré servir des maîtres étrangers. Nous avons importé du capital pour développer nos ressources naturelles et nous avons exporté nos propres fonds pour acheter des produits agricoles que nos fermes auraient dû fournir.

Rien ne démontre mieux la faillite de notre agriculture que les chiffres de nos importations de produits agricoles. Notre province achète à l'extérieur du bétail, des céréales, des fruits, des légumes, de la laine, du lin, des oeufs, du boeuf, du lard, des conserves et bien d'autres produits que nous devrions tirer de notre sol. Notre moyenne de production laitière devrait être doublée et le rendement de nos récoltes, considérablement augmenté. La vente coopérative des produits agricoles n'a jamais été efficacement organisée. Nous devrions susciter, dans toutes les parties de la province, des industries de transformation greffées sur l'agriculture. . .

* * *

Le ministre de l'Agriculture recommande aux cultivateurs de ne pas attendre leur salut des gouvernants, d'être les artisans de leur prospérité. Que peut faire la masse des agriculteurs laissée à elle-même? Comme une armée, elle doit être groupée solidement; elle doit être guidée par des chefs préparés à ce rôle.

Les découvertes de quelques savants ont révolutionné la production agricole: pour rénover notre agriculture, pour faire surgir partout de petites industries décentralisatrices, il suffirait d'une équipe de dirigeants dans toutes les régions de la province.

Il faudra que cette élite soit préparée par des études supérieures. Nous espérons que l'appel de la terre sera de plus en plus entendu dans nos collèges classiques; qu'un plus grand nombre de jeunes "finissants" actifs, résolus, intelligents, las des bureaucraties serviles, se lanceront avec enthousiasme dans la carrière agricole. Grâce à leur dévouement, à leur culture générale complétée par la formation professionnelle d'un cours agronomique, ils deviendront les entraîneurs et les chefs dont ils seront le levain qui fait lever la masse.

Albert RIOUX.
(Le Devoir).

Renseignements agricoles

Bacon salé en cuve

Presque tout le bacon importé au Royaume-Uni est salé en cuve, et c'est pourquoi on prétend que nos fabriques de bacon devraient adopter le salage en cuve au lieu du procédé du salage à sec, plus répandu. Une comparaison a été faite des deux méthodes, dit la Chambre du commerce de l'Empire. Deux cents flèches de bacon ont été traitées: en moyenne les flèches salées en cuve pesaient 3 pour cent de plus que celles qui avaient été salées à sec avant d'être fumées, et 2 pour cent après être fumées. En ce qui concerne le goût, le bacon salé à sec était préférable; il était moins salé et avait un meilleur goût.

Aliments indigestes pour les volailles

De tous les sous-produits d'abattoirs employés pour l'alimentation des volailles, les farines de viandes ou déchets de viande sont les suppléments protéiques animaux réguliers pour les rations de volailles. Leur analyse varie beaucoup suivant la quantité d'os qu'ils contiennent, mais on les achète généralement sous garantie. Les catégories inférieures contenant des sabots et de la corne ne doivent pas être tolérées pour l'alimentation des volailles, car ces produits sont presque indigestes. Il suffit d'un peu d'expérience pour pouvoir dire d'un coup d'oeil si la marque est bonne, si on a des doutes, que l'on verse un peu d'eau bouillante sur l'échantillon et l'odeur qui se dégage devrait régler la question, même pour celui qui n'a pas d'expérience. Si l'odeur est fétide l'échantillon ne vaut rien pour l'alimentation.

Service de l'hygiène des animaux

La Commission du commerce de l'Empire déclarait dans son rapport de l'année dernière qu'elle avait décidé de partager avec le Conseil National de Recherches du Canada les frais d'entretien d'un institut d'helminthologie au Collège Macdonald, Université McGill, Montréal, pour l'étude des maladies parasitaires des animaux domestiques.

Les bâtiments du laboratoire ont été complétés et aménagés pendant l'année par des fonds pourvus par le gouvernement de Québec. Le Dr T. W. M. Cameron, autrefois de l'université d'Edinbourg, a été nommé directeur de l'Institut et les travaux ont été mis en marche le 1er avril 1932. L'établissement de cet institut a été bien vu par l'opinion agricole au Canada. L'administration des travaux est confiée à un Comité spécial du Conseil National de Recherches, dont le Dr H. M. Tory est président; ce Comité a été spécialement chargé de la parasitologie.

Plantes fourragères de l'Ouest

L'étendue de terre cultivée en plantes fourragères dans les trois provinces des Prairies est relativement peu importante par comparaison à l'étendue totale qui est ensemencée tous les ans. Elle est d'environ 5 pour 100 de l'étendue totale, et la moitié de ces 5 pour 100, soit 1,000,000 d'acres, se compose de pâturages améliorés. Cependant, ces chiffres pris littéralement pourraient induire en erreur, dit le Dr L. E. Kirk, l'Agrostologiste du Dominion, car ils ne comprennent pas les céréales qui sont pâturées ou récoltées en gerbes et utilisées comme foin, et cependant ces dernières sont très importantes dans l'Ouest du Canada. Il se cultive plus d'avoine seule pour l'alimentation du bétail que de toutes les autres plantes fourragères mises ensemble. Il n'existe pas d'évaluation des pâturages non cultivés, qui sont cependant très importants, et qui sont la cause principale de l'étendue limitée des pâturages améliorés. Il se loue pour la paissance près de 7,000,000 d'acres de ranches.

Le lait du matin

Le lait devrait être refroidi aussi promptement que possible, mais il arrive parfois que le lait du matin sorte de la ferme si tôt qu'il est impossible de le refroidir complètement. Dans ce cas, la seule chose que l'on puisse faire est de conserver ce lait jusqu'au lendemain matin, avant de l'expédier, car certaines laiteries et certaines villes exigent encore que tout le lait soit au-dessus d'une certaine température lorsqu'il arrive. On sait fort bien, dans certains groupements éclairés, que le lait frais, quoique plus chaud, vaut mieux que le lait de la veille, et l'on a rédigé des règlements permettant l'acceptation du lait non refroidi ou du lait du matin partiellement refroidi qui n'a pas été trait depuis plus de deux ou trois heures lorsqu'il arrive à la laiterie ou à la fabrique. La substance que l'on appelle lacténine et qui se trouve dans le lait fraîchement trait sert à prévenir la végétation bactérienne pendant cette période. Cependant, comme le retard apporté au refroidissement cause la perte de lacténine, il en résulte que le lait se conserve moins longtemps. Il est donc vivement à désirer que le procédé de refroidissement soit effectué aussi complètement que possible, avant que le lait sorte de la ferme.—Bactériologie agricole du Dominion.

Récoltes au moyen d'une barge

Le système de récolte au moyen de la barge, qui est en vogue dans plusieurs districts des Prairies, consiste à élever le grain épié dans une grande caisse que l'on appelle "barge". Cette barge est attachée à une moissonneu-épieuse, audaineuse ou à la plateforme de la combine, et le tout est tiré ensemble. Les barges qui sont employées avec les moissonneuses ou avec une petite épieuse mesurent généralement environ 8 pieds par 8, par 7, et sont montées sur deux roues; l'équilibre est près du centre. Lorsqu'elles sont employées avec une audaineuse ou avec la plateforme de coupe de la combine, les principes de construction sont les mêmes, mais les barges sont en général plus grosses. Les dimensions habituelles sont de 8 pieds de largeur par 8 pieds de hauteur par 14 ou 16 pieds de longueur. Un homme est employé pour faire la meule sur la barge; il doit fouler le grain et construire une bonne meule. La construction d'une bonne meule, dit le Service de génie agricole de l'Université de l'Alberta, est en réalité le secret du succès dans ce système de récolte. Si l'on réussit à faire une bonne meule, il n'y a que peu ou point de perte de grain. Lorsque la barge est pleine et que la meule est bien façonnée au sommet, on fait basculer la large de l'avant en arrière, on ouvre les portes de l'arrière, et la meule glisse sur le sol. C'est avec l'épineuse, l'andaineuse ou la plateforme de coupe de la combine que la barge est le plus utile, spécialement dans les districts où le grain a une paille longue. La barge peut aussi être employée avec une moissonneuse-lieuse, mais cette dernière, sans modifications, n'a pas la même variation dans la hauteur de la coupe ou la même flexibilité pour les ajustements rapides de hauteur qu'il est possible d'avoir avec les autres machines.

Mélanges de grain pour les porcs

Pour les porcs d'élève, de 80 à 150 livres poids vif, le Service des porcs du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les mélanges de grain suivants: Avoine moulue, 200 livres; orge moulue, 200 liv.; blé moulu, 200 liv.; déchets d'abattoir, 50 liv. Lorsque le prix du blé est relativement élevé, on peut remplacer la moitié du blé par des quantités égales d'avoine et d'orge. Dès que les porcs ont atteint 150 livres, ils sont prêts à être engraissés. Pour l'engraissement des porcs de 150 à 210 livres, le Service a constaté que le mélange suivant est le plus utile: Avoine moulue, 300 liv.; orge moulue, 750 liv.; déchets d'abattoir, 50 liv. Lorsque le prix est suffisamment bas, le blé peut remplacer une partie de l'orge. L'addition de 3 pour cent de graine de lin, lorsqu'on en a, améliore les mélanges de grain pour les porcs sevrés et engraissés.

Les bottes de caoutchouc formaient une partie importante des exportations canadiennes sur la Nouvelle-Zélande pendant les trois premiers mois de l'année courante.

Cultivateurs qui vendent du lait au détail

Une étude sur la vente du lait au détail dans la région de Sydney-Glace Bay de la Nouvelle Ecosse, conduite en collaboration par la Division de l'Economie du Ministère fédéral de l'Agriculture et le Service de l'Extension du Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle Ecosse, a fourni quelques renseignements sur le commerce du lait et le recouvrement des comptes. Notons tout d'abord que la vente du lait dans cette région est faite presque exclusivement par des cultivateurs, qui livrent eux-mêmes le lait qu'ils produisent. Ce n'est pas un gros commerce; la plupart d'entre eux distribuent moins de 100 pintes de lait par jour.

Sur les 91 laitiers, 12 n'avaient ni comptes impayés ni mauvaises dettes ou n'ont pu donner de renseignements sur ce point. Sur 78 laitiers ayant des comptes à court terme, le montant moyen, par individu ou par compagnie, dû depuis plus de 30 jours, était de $247.13 et le montant dû depuis plus d'une année (65 rapports) de $98.48. Les pertes moyennes en ces derniers cinq ans se montaient à un total de $235.63 par laitier.

Une nouvelle analyse des pertes subies par les distributeurs indique que si la majorité des distributeurs ont pu maintenir leurs dettes à un chiffre assez faible, près de un tiers du total avaient renoncé à de mauvaises dettes se montant à une somme considérable. En ce qui concerne neuf opérateurs, la perte moyenne de cette source avait été de $1,166.67. Il est à noter que ceci peut représenter tout le bénéfice sur le commerce et on peut croire que ces laitiers ne pourraient pas subsister bien longtemps s'ils ne réussissaient à surmonter cette difficulté.

Ce montant de pertes serait peut-être sans importance pour les gros commerçants ou les compagnies organisées des grandes villes, mais c'est un facteur très sérieux pour les cultivateurs-distributeurs. Beaucoup de ceux à qui nous avons demandé des renseignements ont déclaré que l'impuissance où ils se trouvent de recouvrer ce qui leur est dû est un inconvénient très grave. Un certain nombre d'hommes qui vendaient du lait dans cette région ont déclaré que les pertes résultant des mauvaises dettes les avaient forcés à changer d'occupation.

L'expérience de ces laitiers nous porte à conclure que le succès dépend du soin que l'on apporte au choix du client et de l'attention que l'on donne au recouvrement des comptes. Une proportion plus élevée de ventes au comptant aiderait à réduire les prix et à stabiliser l'industrie.

Restriction

Edmond.—Pour vous, mademoiselle, je traverserais le feu et l'eau, je braverais les pires dangers.

Juliette.—Viendrez-vous me voir, dimanche?

Edmond.—Oui, s'il ne pleut pas.

Epellation

Le médecin.—Avez-vous jamais souffert de dyspepsie?

Le patient.—Seulement lorsque j'ai voulu épeler ce mot-là.

Entre journalistes

—Quelle est votre rubrique au journal?

—La pêche.

—Et vous êtes payé?

—A la ligne.

Mot de Dupuytren

Un chef de clinique déclarait, un jour, au grand chirurgien, qu'il ne croyait pas à l'existence de l'âme.

—Dans ce cas-là, monsieur, répondit froidement Dupuytren, vous n'êtes qu'un vétérinaire!

C'est drôle

—J'ai mangé du boeuf toute ma vie et maintenant je suis fort comme un taureau.

—C'est drôle, j'ai mangé du poisson toute ma vie et je ne sais pas encore nager.

Chez le photographe

—Souriez, monsieur, souriez!

—Non, monsieur, ma femme a l'intention d'envoyer une de mes photographies à sa mère et si la bonne femme me voit sourire, elle viendra passer une semaine à la maison.

Au salon

—Tiens, je crois qu'il doit y avoir du monde au salon.

—Comment devines-tu cela?

—J'entends maman qui rit d'un mot d'esprit de papa.

La cause

—Mon Dieu, mon Dieu! Jacques s'est brûlé la cervelle dans son bain!

—L'eau était sans doute trop chaude.

Lauréats du Concours de français de l'A.C.F.A.

Les noms des élèves qui ont conservé moins de 50% n'apparaissent pas ci-dessous.

GRADES XI et XII

Emile Brière, Collège des Jésuites	87.5
Jeanne Jan, Couvent Notre-Dame	87.5
George Watkins, Collège des Jésuites	84
Fernand Thibault, Collège des Jésuites	83
Louis Protti, Juniorat Saint-Jean	81
Marie-Anne Meunier, Couvent Notre-Dame	80
Emmanuel Daniel, Juniorat Saint-Jean	78
Alcidas Ricard, Collège des Jésuites	78
Wilfrid Courchesne, Collège des Jésuites	77.5
Antonio Duhaime, Juniorat Saint-Jean	77.5
Roméo Lamothe, Ecole Saint-Paul	77.5
Lorraine M.-Déchêne, Ecole Bonnyville	77
Lionel Landreville, Juniorat Saint-Jean	77
Emilienne Binette, Ecole Bonnyville	76
Otilia Duperron, Couvent de l'Assomption	76
Blanche Dumont, Ecole Consolidée de Falher	73.5
Victor Gagné, Collège des Jésuites	73
Lucienne Morin, Ecole Consolidée de Falher	72
A. H. St-Amant, Juniorat Saint-Jean	71.5
Théodore Fraser, Bonnyville	71
Hélène Lavoie, Couvent de l'Assomption	71
Laurent Hébert, Collège des Jésuites	70
Doris Kirk, Couvent de l'Assomption	70
Léona McCormack, Couvent de l'Assomption	68.5
Tharcis Forestier, Juniorat Saint-Jean	68
Lucile Gagné, Ecole Saint-Martin	66.5
Jean Olinger, Juniorat Saint-Jean	66.5
Marcel Ménard, Collège des Jésuites	66
Georges Tardif, Collège des Jésuites	66
Jacques Lynch, Juniorat Saint-Jean	65.5
Hudson Delisle, Collège des Jésuites	64.5
Rosaire Bernard, Collège des Jésuites	62.5
Florence Brosseau, Ecole Saint-Martin	62.5
Adrien Charron, Juniorat Saint-Jean	62.5
Cora Giguère, Couvent de l'Assomption	62
Joseph Bru, Juniorat Saint-Jean	61.5
Lucien Auclair, Collège des Jésuites	61
Cécile Comeault, Couvent de l'Assomption	61
Laura Dargis, Bonnyville	61
Eugénie Rey, Ecole Sainte-Anne de Falher	61
Bernardin Gagnon, Juniorat Saint-Jean	59
Charlotte Maisonneuve, Ecole Consolidée de Donnelly	58.5
Dora Fournier, Ecole Sainte-Anne de Falher	58
Madeleine Fortier, Ecole Saint-Paul	57
Jeanne Leduc, Ecole Consolidée de Falher	57
Paulette Rentiers, Ecole Consolidée de Falher	57
Suzanne Fortier, Ecole Saint-Paul	56
Léo Baribeau, Collège des Jésuites	55
Paul Mahé, Juniorat Saint-Jean	55
Edith Owens, Ecole Consolidée de Falher	52.5
Maurice Lafrance, Juniorat Saint-Jean	52
Ernest Forestier, Juniorat Saint-Jean	52
Nestor Therrien, Collège des Jésuites	50

GRADE X

Gérard Diamond, Juniorat Saint-Jean	91
Arthur Laberge, Juniorat Saint-Jean	88.5
Léon Robert, Collège des Jésuites	87.5
Ubald Loiselle, Juniorat Saint-Jean	87.2
Gérard Bourbeau, Collège des Jésuites	87
Marie-Jeanne Viens, Ecole Consolidée de Falher	86.5
Emile Madore, Collège des Jésuites	86.3
Pauline Peterson, Couvent Notre-Dame	85.6
Raymond Philibert, Collège des Jésuites	85.4
Madeleine Barry, Couvent de l'Assomption	84.1
Irénée Lessard, Juniorat Saint-Jean	84
Léonce Boisjoli, Ecole Thibeault	83.1
Irène Ethier, Ecole Consolidée de Falher	81.5
René de Moissac, Juniorat Saint-Jean	79.9
Yvonne Desmarais, Couvent Notre-Dame	79.9
Claude De Champlain, Juniorat Saint-Jean	79
Raymond Régner, Juniorat Saint-Jean	77.2
Eva Boulanger, Couvent de l'Assomption	76.9
Philippe Lafrance, Juniorat Saint-Jean	76.9
Rose Boulet, Ecole Consolidée de Donnelly	76.5
Albertine Dubois, Ecole Saint-Paul	76.2
Gérard Leduc, Juniorat Saint-Jean	76
L. Lévesque, Collège des Jésuites	76
Roger LeNaour, Collège des Jésuites	75.3
Joffre Pomerleau, Juniorat Saint-Jean	75
Léona Proulx, Ecole Sacré-Coeur de Legal	75
Simone Chauvet, Couvent Notre-Dame	74.5
Adéodat Girard, Juniorat Saint-Jean	74
Eugène Leclaire, Collège des Jésuites	73.6
Olier Lafleur, Ecole Saint-Paul	73.5
Adélard Parent, Juniorat Saint-Jean	72.6
Yvette St-Arnaud, Ecole Saint-Paul	71.6
Alice Ethier, Ecole Saint-Paul	68.9
Gilberte Gagnon, Ecole Consolidée de Falher	68.9
Jean-Marie LeScelleur, Collège des Jésuites	68.5
Roger Dumas, Juniorat Saint-Jean	68.4
Gilberte Drouin, Ecole Saint-Paul	67.8
Alfred Fortin, Ecole Saint-Paul	64.6
Omer Dumas, Juniorat Saint-Jean	64.5
Edmond St-Arnaud, Collège des Jésuites	63.7
Georges-Henri Primeau, Collège des Jésuites	63
Evangéline Gallant, Ecole Saint-Paul	61.4
Jean-Charles Prince, Collège des Jésuites	59.8
Marie Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal	59.1
Hermeline Belzil, Ecole St-Martin	55.3
Rodolphe Gallant, Ecole Saint-Paul	54.9
Normand Boucher, Collège des Jésuites	54.5
Jacques Baril, Collège des Jésuites	53.3
Aline Caron, Ecole Consolidée de Falher	52

GRADE IX

Cécile Dupuis, Couvent Notre-Dame	91.7
Paul Guy, Juniorat Saint-Jean	85.3
Roger Motut, Collège des Jésuites	85.2
J. Moreau, Collège des Jésuites	81.1
Marguerite Forcier, Ecole Consolidée de Donnelly	80.5
Paul Huot, Collège des Jésuites	80.4
Maxime Olinger, Juniorat Saint-Jean	78.9
Paul Cadorette, Juniorat Saint-Jean	76.8
Paul Gibeau, Collège des Jésuites	75.4
Florence Ouellette, Couvent de l'Assomption	75.4
Jean Detilleux, Juniorat Saint-Jean	75.1
Blanche Fortier, Ecole Saint-Paul	74.5
Louis Bérubé, Collège des Jésuites	74.2
Gérard Breton, Collège des Jésuites	74
Albert Langevin, Collège des Jésuites	73.9
Pierre Bisson, Juniorat Saint-Jean	73.5
Léonie Desrosiers, Ecole Sacré-Coeur, Legal	73
Albert LeGrand, Collège des Jésuites	73
Maria Lafond, Couvent Notre-Dame	72.2
Laurette Fraser, Ecole Saint-Paul	72.2
Léa Paquette, Couvent de l'Assomption	72.2
Victoria Protti, Couvent Youville	71.9
Emile Gamache, Ecole Consolidée de Falher	71.5
Jeannette Binette, Ecole de Bonnyville	71.3
Germaine Mahé, Ecole Arctic	71.3
Marie Biollo, Couvent de l'Assomption	70.9
Henri Bonnet, Collège des Jésuites	70.5
Léa Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur, Legal	70.3
Lucien Bonnet, Collège des Jésuites	70.1
Alma Carrière, Ecole Dunrobin	69.9
Raoul Laberge, Ecole Arctic	69.4
Médérise Lessard, Ecole Saint-Paul	69.3
Bernard Gauthier, Juniorat Saint-Jean	69.1
Laura St-Onge, Ecole Saint-Paul	69.0
Lucienne Frédette, Ecole Consolidée de Falher	68.4
Victor Mailloux, Juniorat Saint-Jean	67.7
G. St-Jean, Collège des Jésuites	66.4
Thérèse Gagnon, Ecole Saint-Paul	66.3
Paul-Emile Maisonneuve, Ecole Consolidée de Donnelly	65.1
Marie-Ange Pelland, Couvent de l'Assomption	64.9
Joseph Thérien, Ecole Saint-Paul	63.4
Lucie Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur de Legal	63.2
Claire Anna Thérien, Ecole Saint-Paul	62.2
Edouard Corbeil, Collège des Jésuites	62.1
Robert Drouin, Ecole Saint-Paul	61.8
Edmond Douziech, Juniorat Saint-Jean	61.4
Cécile Côté, Ecole Saint-Michel	60.5
Adrien Michaud, Juniorat Saint-Jean	60.2
Edouard Massie, Ecole Sacré-Coeur de Legal	60
Jeanne Julien, Couvent de l'Assomption	59.2
Joseph Lachance, Collège des Jésuites	58.2
Régina Lagassé, Ecole Saint-Paul	57.1
Henri Van Brabant, Juniorat Saint-Jean	56.5
Lucien DesRosiers, Collège des Jésuites	54.7
Georges-A. Joly, Ecole Saint-Paul	54.3
André Huet, Juniorat Saint-Jean	53
Joseph Brosseau, Collège des Jésuites	52.1
David Carrier, Ecole Saint-Paul	51

Gérard Phalempin, Ecole Consolidée de Falher	50.8
Alphonse Tétreault, Juniorat Saint-Jean	50.5
Paul Langlois, Collège des Jésuites	50.1

GRADE VIII "A"

Eléonore Létourneau, Couvent Notre-Dame	84.4
Fernande Morin, Ecole Consolidée de Falher	79.7
Jean-Louis Meunier, Juniorat Saint-Jean	79.3
Jean-Louis LeBel, Collège des Jésuites	77.8
Marie-Reine Jacques, Couvent Youville	77
Gilberte Marie Rentiers, Ecole Consolidée de Falher	76.9
Rollande Trottier, Couvent de l'Assomption	75.8
Rogelle Perras, Couvent Notre-Dame	75.4
Albert Nedelec, Collège des Jésuites	75
Laurence Ethier, Ecole Consolidée de Falher	74.3
Yvonne Rouleau, Couvent de l'Assomption	74.3
Joseph LeGrand, Collège des Jésuites	73.8
Maurice Bonneville, Collège des Jésuites	72.4
Robert Brunelle, Collège des Jésuites	72.1
Denis Mercier, Juniorat Saint-Jean	71.9
Florence Paquette, Couvent de l'Assomption	71.5
Joscelyn St-Arnault, Ecole Arctic	70.5
Jeanne Guy, Couvent Notre-Dame	70.4
Marcelle Pepin, Couvent de l'Assomption	70.1
Georges Nobert, Juniorat Saint-Jean	69.6
Gérard Lévesque, Juniorat Saint-Jean	69.3
Roland Hardy, Ecole Consolidée de Falher	68.6
Hélène Langevin, Ecole Arctic	68.2
Marie-Claire Barbeau, Couvent de l'Assomption	66.5
Alexandre Bérubé, Juniorat Saint-Jean	66.2
Mariette Dussault, Ecole Bonnyville	65.8
Marc L'Heureux, Ecole Consolidée de Falher	65.7
Roger Lebeuf, Collège des Jésuites	65.4
Gérard Desnoyers, Juniorat Saint-Jean	63.9
Jean Pelletier, Collège des Jésuites	63.9
Armand Roy, Juniorat Saint-Jean	63
Louis Bourque, Collège des Jésuites	62.2
Claire Landreville, Ecole Saint-Paul	58.1
Théodore Théroux, Ecole Saint-Paul	56.1
Robert Olinger, Juniorat Saint-Jean	55.8
Régina Huot, Ecole Saint-Paul	55.1
Alvarez Girard, Juniorat Saint-Jean	54
Claire Thibaudeau, Ecole Saint-Paul	54
Elise Brissette, Couvent Notre-Dame	53.2
Cécile Généreux, Ecole Saint-Paul	53
Léon Fontaine, Collège des Jésuites	52.9
Léonie Poirier, Ecole Consolidée de Falher	52.9
Alphonse Dusseault, Ecole Consolidée de Falher	52.8
Maurice Sabourin, Ecole Saint-Paul	52.8
Hermance Dumont, Ecole Consolidée de Falher	52.5
Yolande Decosse, Ecole Saint-Paul	52.2
Charles Edmond St-Jean, Collège des Jésuites	51.9
Roland Poulette, Juniorat Saint-Jean	51.6
Marcel Mahé, Juniorat Saint-Jean	51.4
André Vallée, Ecole de Bonnyville	51.3
Pierrette Benoit, Ecole Saint-Paul	51.1
Yvette Carrier, Ecole Saint-Paul	50.4

GRADE VIII "B"

Simonne Laflamme, Ecole Sacré-Coeur, Legal	87
Emma Trudel, Ecole Grandin	84
Alice Chalifoux, Ecole Thibault	83
Olévine Godbout, Ecole Saskatchewan	82
Antoine Lambert, Ecole Sacré-Coeur	81
Marguerite Morissette, Ecole Thibault	81
Jeanne Dufresne, Ecole Gougeon	80
Marcel Lambert, Ecole Grandin	79
Irène Bessette, Ecole Grandin	78
Eva Casavant, Ecole Sacré-Coeur de Legal	78
Sylvain Lefebvre, Ecole Pontiac	77
Cécile Rocque, Ecole Sainte-Claire	77
Denise Desrosiers, Ecole Sacré-Coeur de Legal	76
Annette Potvin, Ecole Sacré-Coeur de Legal	76
Bertha Dandurand, Ecole Consolidée de Donnelly	75
Gabrielle Poissant, Ecole Grandin	75
Marcella Dandurand, Ecole Consolidée de Donnelly	74
Thérèse Noël, Ecole Grandin	74
Rachel Chalifoux, Ecole Beaumont	73
Jeanne Dalphond, Ecole Thibault	73
Lilliane LeBlanc, Ecole Sacré-Coeur de Legal	73
Florence Gagné, Ecole Lafond	71
Eva LeBlanc, Ecole Sacré-Coeur de Legal	69
Raymond Brault, Ecole Sacré-Coeur	68
Jeanne Désilets, Ecole Théresetta	66
Eva Dufresne, Ecole Gougeon	66
Françoise Thibault, Ecole Grandin	65
Alice Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal	64
M. Rondelet, Ecole Gougeon	64
Jeannette Trudeau, Ecole Sacré-Coeur de Legal	64
Alvénise Royer, Ecole Beaumont	62
Antoinette Demers, Ecole Sprinfigeld	60
Elphège Fillion, Ecole Consolidée de Donnelly	59
Thérèse Richer, Ecole de Saint-Edouard	58
Elizabeth Bourque, Ecole Consolidée de Donnelly	56
Yvonne Brien, Ecole Girouxville	54
Jeannette Blanchette, Ecole Trudeau	53
Georges Casavant, Ecole Sacré-Coeur de Legal	53
Joseph Letain, Ecole Sacré-Coeur	52

GRADE VII "A"

Madeleine Beauchemin, Couvent de l'Assomption	92.4
Thérèse Pelletier, Couvent Notre-Dame	90.9
Elsie Callison, Couvent de l'Assomption	89.2
Eglande Dubord, Couvent de l'Assomption	87.9
Jeanne Bastide, Couvent de l'Assomption	86.4
Marcelle Bugeaud, Ecole Consolidée de Falher	86.3
Simone Brisson, Couvent de l'Assomption	85.9
Irène Boulanger, Couvent de l'Assomption	85.8
Juliette Brousseau, Ecole Arctic	85.7
Antoinette Grenier, Couvent de l'Assomption	85.3
Richard Meunier, Juniorat Saint-Jean	85
Thérèse Vallée, Couvent Notre-Dame	84.6
Irène LeBlanc, Ecole Consolidée de Falher	84
Evangéline Charest, Ecole Consolidée de Falher	83.8
Rollande Cliche, Ecole Consolidée de Falher	83.6
René Bisson, Juniorat Saint-Jean	83
Mélina Larochelle, Ecole Consolidée de Falher	82.9
Emilien Dupuis, Couvent Notre-Dame	80.6
Florence Durocher, Couvent de l'Assomption	78.2
Bernadette Hotte, Ecole Bonnyville	75.9
Claire Chatain, Couvent de l'Assomption	75.8
Yvette Viens, Ecole Consolidée de Falher	75.4
Cécile Pilon, Couvent de l'Assomption	75.3
Flore Dargis, Ecole Bonnyville	74.5
Joseph Laflamme, Ecole Consolidée de Falher	73.3
Paulette Crévolin, Couvent de l'Assomption	72.5
Jeanne Dubuc, Couvent de l'Assomption	71.1
Juliette de Moissac, Ecole Saint-Paul	70.8
Juliette Fraser, Ecole Saint-Paul	70.7
Anita Lavoie, Ecole Consolidée de Falher	70.4
Gracia Tardif, Ecole Bonnyville	70.3
Patricia Sémiond, Ecole Bonnyville	69.9
Germaine Lapointe, Ecole Saint-Paul	69.4
Raymond Pigeon, Collège des Jésuites	69.3
Raymond Perras, Couvent Notre-Dame	68.8
Julien Côté, Collège des Jésuites	68.4
Irène Langevin, Ecole Arctic	68.4
David La Rose, Collège des Jésuites	68
Eva Thérien, Ecole Saint-Paul	62.6
Irène Rainville, Ecole Consolidée de Falher	65.1
Prosper C. Hébert, Collège des Jésuites	64.7
Jacques Amyot, Collège des Jésuites	65.4
Claire Leduc, Couvent de Morinville	63.8
Pierre Landreville, Ecole Saint-Paul	63.4
Thérèse Létourneau, Ecole Saint-Paul	63.2
Irène Séguin, Ecole Saint-Paul	62.8
Albert Brosseau, Collège des Jésuites	62.7
Maurice Pelletier, Collège des Jésuites	62.7
Richard Lefebvre, Ecole Saint-Paul	62
Jean-Paul Drouin, Ecole Saint-Paul	61.7
Edward Sibbald, Collège des Jésuites	61.6
Yvette LeBel, Ecole Saint-Paul	60.6
Jeannine Ouimet, Ecole Bonnyville	59.6
Béatrice Saint-Onge, Ecole Saint-Paul	59.3
Rolande Charron, Ecole Saint-Paul	58.1
Marie-Laure Durocher, Ecole Bonnyville	57.5
Alice Mercier, Ecole Arctic	56.9
Léanne Levasseur, Ecole Bonnyville	56.5
Héliodore Généreux, Ecole Saint-Paul	56.1
Alberta Leduc, Ecole Consolidée de Falher	55.1
Henri Baril, Ecole Bonnyville	55
Théodore Burger, Collège des Jésuites	55
Pierre Gagnon, Ecole Saint-Paul	53.2
Bernard Deslauriers, Ecole Saint-Paul	51
Marcelle Lavoie, Ecole Saint-Paul	50.5
Roland Pagé, Ecole Saint-Paul	50.3

(à suivre la semaine prochaine)

NOUVELLES D'EDMONTON

Au Collège des Jésuites

Le R. P. François-Xavier Bellavance en devient le nouveau recteur

Nous sommes heureux d'annoncer que le R. P. François-Xavier Bellavance, S.J., ancien provincial et recteur du Collège des Jésuites de 1916 à 1922, vient d'être nommé de nouveau recteur du même Collège, en remplacement du R. P. Joesph Béliveau, S.J. Nous sommes persuadé que les nombreux amis du R. P. Bellavance seront heureux d'apprendre son retour en Alberta.

RECTEUR



Le R. P. François-Xavier Bellavance qui vient d'être nommé recteur du Collège des Jésuites.

Coin des BONNES AMIES

Mlle Marie-Alice Pepin, jeune musicienne reconnue, vient de passer avec honneur les examens de professeur et de solo concert. Les Bonnes Amies jouissent de son succès et lui offrent leurs félicitations.

La secrétaire.

Un député de l'Est nous visite

M. Vincent Dupuis, député de Laprairie-Napierville au fédéral, est de passage aujourd'hui en notre ville. Avant son arrivée à Edmonton, il a visité plusieurs villes de l'Ouest, entr'autres Winnipeg, Régina, Saskatoon, Prince-Albert. Il a eu aussi l'occasion d'assister à plusieurs des assemblées tenues récemment par l'hon. M. King, dans la circonscription électorale de Prince-Albert, Sask. Le principal but de son passage dans les provinces de l'Ouest est de se renseigner sur le nouveau parti politique C.C.F.

Ce soir, il rencontrera tous les Canadiens français de la ville qui voudront bien venir le saluer à la salle des Chevaliers de Colomb de langue française.

M. Dupuis partira demain pour une visite dans la région de la Rivière la Paix.

CLYDE

Le district tout entier a reçu une abondance de pluie dont le besoin s'était fait beaucoup sentir; ça va faire du bien aux jardins et aux récoltes. Malheureusement, il y a aussi eu de la grêle qui a fait du mal à plusieurs terrains.

L'assemblée des dames de la Ligue catholique n'a pas pu avoir lieu, à cause du mauvais temps.

Dimanche prochain, le 6 août, on va commencer les dévotions des Quarante Heures, sous la direction de Mgr Nelligan de la cathédrale St-Joseph.

M. l'abbé Sullivan a été jouir de quelques jours de vacances bien méritées qu'il passe chez son frère aîné, M. l'abbé Léo Sullivan, curé d'Empress.

M. Karmen, père de Mme Patry, est à l'hôpital de Westlock et nous espérons qu'il sera bientôt assez rétabli pour le quitter.

Nous avons un nouveau docteur à Clyde en la personne de M. Brawley Moore à qui nous souhaitons la bienvenue.—Corr.

MORINVILLE

Vendredi dernier, le 28 juillet, nous avons eu la première communion des enfants dont les noms suivent: Robert Kieser, Andrew Lutz, Aloysius Kieser, Adolf Kieser, Nelson Sheehan, René de Rudder, Ambrose Brennies, Gertrude Bokenfohr, Stella Skinskoby, Madeleine Hess, Alga Whitekea, Mary Frieks, Jeanne et Agnès Ricard, Rolande et Thérèse Boisvert, Annette Gibeault, Denise Desnoyers, Marie et Rita Ricard, Rolande Rivet et Ida Houle, Albertine Houle, Lucile Montpellier, Marielle de Tonnancourt, Wilfrid Roy et Gérard Houle.

Une classe de 144 enfants suivirent les cours de catéchisme préparatoires à la communion solennelle. La communion solennelle eut lieu le même jour. Durant la messe un choeur d'enfants sous la direction des Soeurs du couvent exécutèrent les cantiques suivants: O Saint Autel, qu'environnent les anges; O Heart of Jesus Love Divine, Jésus, restez avec nous. L'acte de consécration à la sainte Vierge fut lu par Louise Bernier et la consécration en anglais au Sacré-Coeur a été lue par Frank Bokenfohr.

Mgr Pilon félicita les enfants de leur excellente préparation et de leur science en catéchisme. De même les parents et les religieuses méritèrent une mention spéciale de Monseigneur pour les féliciter de la part actique qu'ils eurent dans la préparation des enfants à cette communion.

La fête de sainte Anne fut célébrée avec solennité dans la paroisse: une neuvaine préparatoire fut pieusement suivie spécialement par les Dames de Ste-Anne; le jour même elles reçurent la sainte communion; une messe solennelle soulignait cette fête. Au cours de la journée plusieurs paroissiens se firent un devoir de se rendre en pélerinage au sanctuaire du lac Sainte-Anne.

La réunion des Anciennes du Couvent eut lieu, dimanche dernier. Le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat Saint-Jean, invité par la Rév. Mère Provinciale, donna le sermon de circonstance.

Nos dévouées religieuses reçurent de leurs anciennes élèves des témoignages sincères de reconnaissance et grâce aux travaux littéraires lus à cette occasion tous les assistants surent apprécier une fois de plus l'oeuvre splendide de formation qui s'accomplit dans cette institution.

Mgr Pilon nous quittait, dimanche dernier, pour visiter sa mère à Saint-Louis de Gonzague, Beauharnois, P. Q. Le R. P. Engelbert, franciscain, reste en charge de la paroisse en son absence.

Baptême. Joseph N. W. Boisvert, fils de Wilfrid Boisvert et de Julienne Soetaert.

Joseph Octave Elphège, fils de M. et Mme Octave Breault (née Emélie Morin). Parrain et marraine M. et Mme Louis Breault de Picardville.

Mariage: Mardi, le 1er août, Emile Nobert, fils de Télesphore Nobert et d'Urbani Soetaert, épouse Elizabeth Turgeon, fille de Louis Turgeon et d'Hélène de Tonnancourt. Les heureux époux partent dans l'après-midi en voyage de noces à Banff.—Corr.

SAINT-VINCENT

A l'issue du triduum préparatoire à la fête de sainte Anne, M. le curé présida aux élections. Tout d'abord il remercia au nom des congréganistes les officières sortant de charge pour s'être acquittées de leur fonction respectives à la satisfaction de tous.

Voici le résultat des élections: Mme Arthur Laberge, présidente; Mme André Brousseau, vice-présidente; Mme Léonce Langevin, secrétaire-trésorière; sacristine, Mme Théophile Parenteau; conseillère pour la partie nord-ouest de la paroisse: Mme Joseph Chapedelaine; pour la partie sud: Mme Alfred Bréland; pour la partie nord: Mme Vve Albert Boucher; pour la partie est: Mme Vve Georges Hébert.

De passage au presbytère la semaine dernière, M. l'abbé Sébastien Loranger, curé de Plamondon. M. Cournoyer et sa dame de Morinville. M. François Therrien accompagné de sa dame et de Mlle Catherine, institutrice de Saint-Joseph de Fort Kent.

Un grain de bon sens. Oublier ses goûts et son intérêt, voilà le secret d'être heureux. (Palan, S.J.)—Corr.

Une bonne affaire

—C'est une bonne affaire, hein?

—Quoi?

—Que les poissons y soient pas obligés de chanter chaque fois qui's pondent un oeuf.

Chez le coiffeur

—Comment faut-il vous couper les cheveux, mon petit ami?

Le petit Paul.—Comme le monsieur là-bas, avec une grande place vide dans le milieu.

L'Alberta fait bonne figure à l'exposition de Régina

REGINA, Sask.—Les onze premiers prix décernés par l'exposition et la conférence mondiale des grains ont été décernés vendredi. Ils sont de plus de $1000 chacun, en argent.

L'Alberta remporte quatre de ces prix, dont le premier, décerné à Freeland Wilford, couronné "Roi du blé", pour son exhibit de blé dur rouge de printemps, dont le triomphe lui rapporte $2000. Herman Trelle, de Wembley, gagne deux des autres prix de l'Alberta, et Fred Paschetag, de Goodfare, a le quatrième, soit $2000 en argent, pour son exhibit d'avoine blanche. Trelle a eu $1500 dans la classe spéciale du blé rouge de printemps en échantillon de 10 boisseaux, et $1,250 comme premier des exposants d'avoine jaune.

La Colombie anglaise a obtenu trois des premiers prix. A. J. Fisher, de Armstrong, a remporté la palme pour le blé blanc d'hiver, avec prix de $2000. Mattocks Brothers, de Rayleigh, ont eu $1500 comme premier prix dans la classe de l'orge et M. S. Middleton, de Vernon, a gagné le ruban bleu dans la classe du seigle.

Le Montana a eu deux des autres prix, tandis que l'Australie et le Manitoba ont remporté les deux qui restaient.

Les deux prix du Montana, assurant $2000 à chacun des vainqueurs, sont allés à Thomas E. Smith, de Corvallis, pour le blé dur rouge d'hiver, et à C. Edson Smith, du même endroit, pour le blé tendre rouge d'hiver.

Axel Bergkvist, de Sanford, met le Manitoba à l'honneur pour avoir obtenu le premier prix de $1500 pour le blé dur d'hiver. Le premier prix de $2000, pour le blé blanc de printemps, est allé à John W. Eade, de Eucharcena, Nouvelles-Galles du Sud, Australie.

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père: La hiérarchie ecclésiastique

Les associés de l'Apostolat de la Prière prieront ce mois-ci pour l'Eglise enseignante et dirigeante; le Saint-Père, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique. Ils comptent pour 2,000 dans toute l'Eglise. Auxiliaires indispensables au Souverain Pontife pour l'exercice de la réconciliation des pécheurs avec Dieu. Ils sont établis ambassadeurs du Christ auprès des âmes, selon le mot de saint Paul. (II Cor., V, 18, 20). Aujourd'hui plusieurs évêques et pasteurs souffrent persécution pour la justice et la vérité catholique: en Russie, en Espagne, au Mexique. Quelques-uns sont morts de peine ou de mauvais traitements. Ceux qui restent contemplent des scènes de désordre et même d'horreur. Le Missel, le Brévaire nous indiquent le sens et même les formules de cette prière pour l'évêque: "Qu'il demeure ferme et paisse (son troupeau) dans votre force, Seigneur, dans la sublimité de votre nom." La multitude des croyants n'avait qu'un coeur et qu'une âme, aux premiers siècles de l'Eglise; il faut encore aujourd'hui cette cohésion basée sur la foi, la charité, les bons offices, la prière de tous les frères en Jésus-Christ pour leur chef et leurs pasteurs.

Intention missionnaire: Pour les évêques, les vicaires et préfets apostoliques.

Ce qui est dit des évêques en général est aussi vrai des évêques, vicaires et préfets apostoliques en pays de missons. En 1932, ils sont 491. La sainteté des pasteurs attire la grâce sur les fidèles. La sainteté n'a pas manqué jusqu'à ce jour, puisque plusieurs évêques furent martyrisés. Quelques-uns sont béatifiés, d'autres figurent comme candidats probables des futures béatifications.